vosges.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES SERVICES

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

2017

LA VIE EN VOSGES
le Département

SOMMAIRE

Édito du Président ... 2
Édito du Directeur Général des Services ... 3
L'Assemblée départementale ... 4
L'organigramme des services ... 6

L'ACTION DES DIRECTIONS RESSOURCES

Mettre en œuvre la politique départementale, en appui aux directions opérationnelles ... 8
La Direction de l'Assemblée et de la Présidence (DAP) ... 8
La Direction du Budget et des Finances (DBF) ... 11
La Direction des Ressources Humaines (DRH) ... 12
La Direction des Affaires Juridiques et des Achats (DAJA) ... 14
La DIrection de la COMmunication (DICOM) ... 15
La Direction des Systèmes d'Information (DSI) ... 16

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Augmenter encore la notoriété de la marque Vosges ... 18
Donner à tous les jeunes vosgiens les atouts pour construire leur avenir dans le département ... 22
Réindustrialiser le département – Garantir la solidarité économique du territoire en agissant de manière prioritaire auprès des TPE / PME et des filières emblématiques ... 23
Fidéliser les clientèles touristiques de notre territoire ... 25
Privilégier l'installation des nouveaux exploitants, la diversification agricole et la gestion économique et durable de la ressource forestière ... 26
Rendre accessibles le sport et la culture au plus grand nombre ... 30

LA QUALITÉ DE VIE DES VOSGIENS

Généraliser les usages du numérique pour faciliter le lien avec les vosgiens ... 36
Garantir un maillage territorial des collèges pour une offre éducative équilibrée ... 37
Privilégier le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap grâce à un maillage territorial des services ... 41
Renforcer la prévention et développer la qualité de prise en charge des situations d'enfants dans une logique de parcours ... 43
Garantir la pérennité du modèle vosgien de secours à travers le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ... 46
Faciliter les déplacements ... 48
Garantir une bonne gestion des ressources et milieux naturels ... 48

LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX

Apporter le Haut-Débit, le Très-Haut Débit et la téléphonie mobile – Généraliser la fibre optique à l'abonné ... 50
Garantir une offre d'insertion sociale sur l'ensemble du territoire et prévenir la précarité par une politique volontariste d'insertion professionnelle ... 52
Garantir un niveau de qualité et de performance homogène du réseau routier et réaliser des projets à vocation sécuritaire ... 55
Accompagner les collectivités et EPCI avec efficacité et pertinence ... 58
Rationaliser le patrimoine immobilier, entretenir et mutualiser l'ensemble des bâtiments des services au public ... 59

LES MODES D'ACTION TRANSVERSAUX

Articuler les ambitions du Département avec les projets portés par chacun des territoires ... 62
Aider, sous forme d'ingénierie, les acteurs locaux à concevoir, structurer et concrétiser leurs projets ... 63
Rechercher l'exemplarité en intégrant les enjeux du développement durable et de la transition écologique dans les politiques départementales ... 64
Faire de l'évaluation un outil de pilotage du Plan Vosges Ambitions 2021 ... 67

ÉDITO DU PRÉSIDENT

2017 a été une année dense pour le Département des Vosges. J'ai en effet souhaité, dès 2015, fixer un cap à l'action du Département qui s'articule autour de 3 axes forts et fédérateurs : l'attractivité du territoire, la qualité de vie des vosgiens et les équilibres territoriaux ; 2017 aura donc vu sa mise en œuvre se poursuivre. Le cap est tenu.

Parallèlement, j'ai souhaité que l'institution puisse s'adapter au contexte actuel et les résultats sont au rendez-vous. Ainsi, nous avons su faire face aux obligations qui nous sont prescrites par la loi, tout en poursuivant une politique clairement tournée vers l'investissement.

Ce rapport d'activités des services pour 2017 témoigne des actions menées par notre collectivité et l'ensemble de ses agents, qui cette année encore, ont su faire preuve de réactivité et d'adaptabilité dans l'exercice de leurs missions.

Je tiens donc une nouvelle fois à leur exprimer toute ma reconnaissance pour leur implication, leur professionnalisme et je forme le vœu que nous poursuivions nos efforts au service de nos concitoyens.

François VANNSON

Ancien Député des Vosges
Président du Conseil départemental

Avec toute mon amitié

ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

L'administration départementale est résolument engagée aux côtés des élus départementaux dans la construction de l'avenir de notre territoire. Elle s'inscrit également dans une dynamique continue d'évolution, afin de garantir une qualité de service public à la hauteur des enjeux et des attentes de la population vosgienne.

Cela se traduit notamment par la mise en place progressive de nouveaux services numériques dédiés aux usagers, l'évaluation systématique des politiques publiques, ou encore la mutualisation de l'expertise et des savoir-faire de la collectivité départementale au bénéfice des territoires.

En ce sens, l'année 2017, qui a vu la concrétisation de nombreux chantiers, nous incite à poursuivre et amplifier le mouvement engagé depuis maintenant 3 ans pour une administration départementale moderne, innovante, tournée vers ses usagers et ouverte sur son territoire.

Je suis convaincu que ces éléments constituent un socle essentiel pour réussir la mise en œuvre du Plan Vosges Ambitions 2021 et s'inscrire dans une logique d'exemplarité et de performance du service public.

Damien PARMENTIER
Le Directeur Général des Services

34 ÉLUS POUR 17 CANTONS

Zoom sur les cantons d'Épinal et Golbey

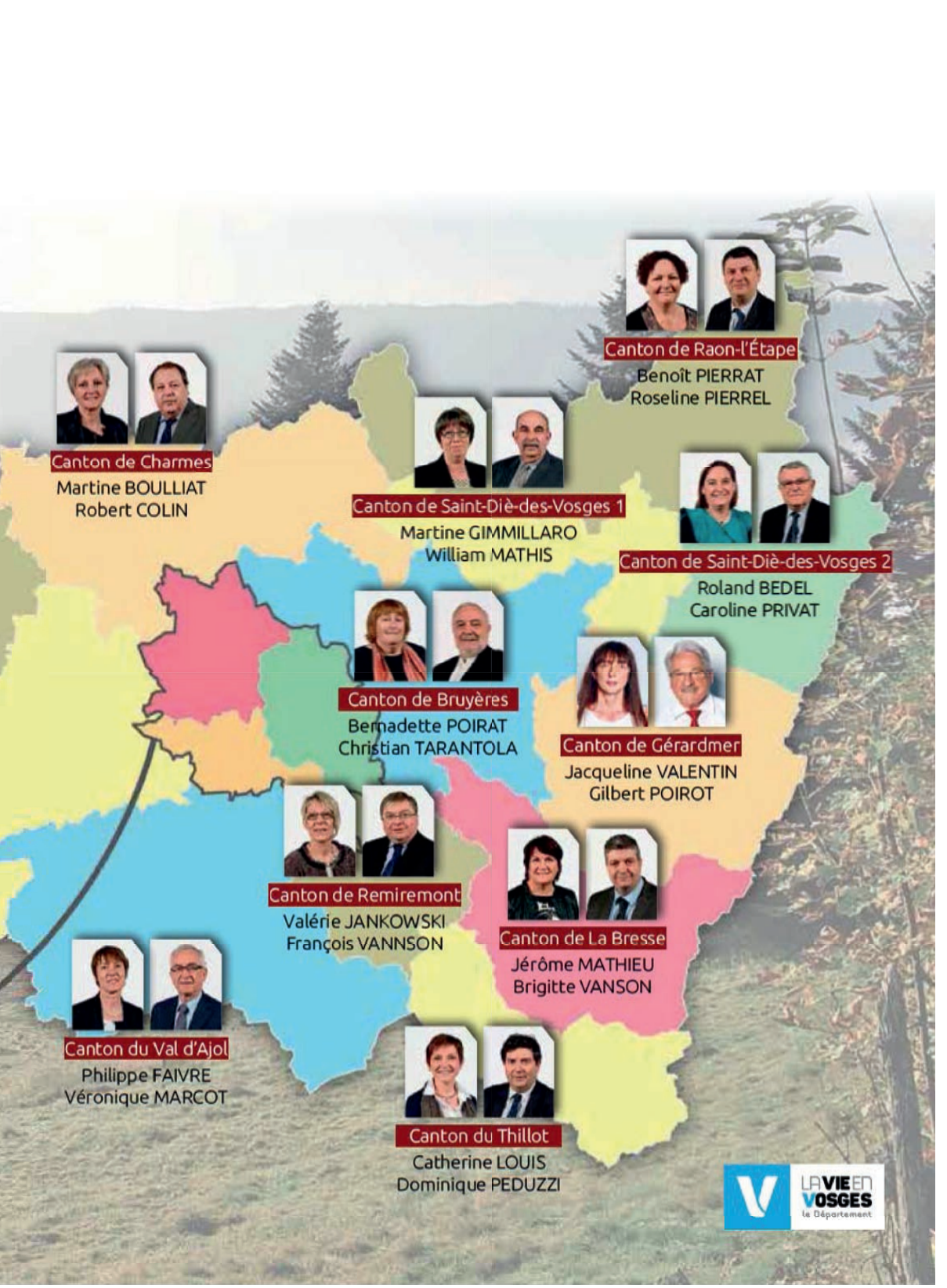
Canton de Raon-l'Étape
Benoît PIERRAT
Roseline PIERREL
Canton de Charmes
Martine BOULLIAT
Robert COLIN
Canton de Saint-Dié-des-Vosges 1
Martine GIMMILLARO
William MATHIS
Canton de Saint-Dié-des-Vosges 2
Roland BEDEL
Caroline PRIVAT
Canton de Bruyères
Bernadette POIRAT
Christian TARANTOLA
Canton de Gérardmer
Jacqueline VALENTIN
Gilbert POIROT
Canton de Remiremont
Valérie JANKOWSKI
François VANNSON
Canton de La Bresse
Jérôme MATHIEU
Brigitte VANSON
Canton du Val d'Ajol
Philippe FAIVRE
Véronique MARCOT
Canton du Thillot
Catherine LOUIS
Dominique PEDUZZI
LA VIE EN VOSGES
le Département

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

Décembre 2017

PÔLE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
Directeur Général Adjoint : Didier DECLERCQ
Adjoint : Benoit HEULLY

Direction des Routes et du Patrimoine
Directeur : Sophie BRUCHON
Adjoint : Gérald NOIRCLÈRE

- Unités Territoriales Ouest, Centre et Est
- Coordination des Unités Territoriales et du Parc
- Travaux et Laboratoire Routiers
- Ingénierie Routière
- Immobilier
- Gestion Patrimoniale

Direction de l'Éducation
Directeur : Pascale GOEURY
Adjoint : Marie-Agnès EUSTACHE

- Service territorial des collèges Ouest – Épinal – Golbey
- Service territorial des collèges Centre – Remiremont – Saint-Dié
- Service territorial des collèges Est

Direction de la Culture, du Sport et de la Jeunesse
Directeur : Delphine CAPEYRON
Adjoints : Stéphanie MASSÉ - Stéphane THOUVENOT

- Action Culturelle et Sportive Territoriale
- Archives
- Médiathèque
- Sites culturels

Direction de l'Attractivité des Territoires
Directeur : Benoit HEULLY
Adjoints : Laurence CHICOT - Sylvie DIDIER - Sylviane GIROT

- Economie et Mobilités
- Tourisme
- Emploi et Insertion Professionnelle
- Environnement
- Agriculture et Forêt
- Appui Financier aux Territoires
- Laboratoire Départemental Vétérinaire et Alimentaire

LA VIE EN VOSGES le Département

PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES
François VANNSON

Directeur Général des Services
Damien PARMENTIER

Directeur Général Adjoint auprès du Directeur Général des Services
Sophie AUBRY

Organisation

Direction de l'Assemblée et de la Présidence
Directeur : Laurence DANREY
Adjoints : Emilie COLNÉ
Geneviève MOSSLER

Assemblée - Service Intérieur
Administration de la Présidence
Courrier - Mission Presse

Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable
Directeur : Olivier RAMOND
Adjoints : Bénédicte BEAUX-FERRY
Alexis FOMBARON

Prospective et évaluation
Contractualisations et Développement Durable

Direction de la Communication
Directeur : Catherine VOIRIN
Adjoint : Fabienne KAYSER

Communication territoriale et institutionnelle
Ressources et productions

PÔLE RESSOURCES
Directeur Général Adjoint : Nathalie BONANNO
Adjoint : Cédric HAXAIRE-ACCORSI

Mission Aménagement Numérique

Direction du Budget et des Finances
Directeur : Cédric HAXAIRE-ACCORSI
Adjoint : Céline VALENTIN

Préparation et Suivi Budgétaire
Exécution Budgétaire

Direction des Ressources Humaines
Directeur : Olivier LEFORT
Adjoints : Lilian MARCHAL - Amandine RICHARD

Dialogue Social
Développement des Parcours Professionnels
Accompagnement, Santé et Sécurité
Pilotage de la Fonction RH

Direction des Affaires Juridiques et des Achats
Directeur : Grégoire FURIET
Adjoint : XXX

Affaires Juridiques
Commande Publique et Achats

Direction des Systèmes d'Information
Directeur : Stéphane POTTIER
Adjoint : David LAURENT

Support Utilisateur
Etudes et Développement
Infrastructures

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES SOLIDARITÉS
Directeur Général Adjoint : Véronique MARCHAL
Adjoint : Jean-François WOLLBRETT

Service des Établissements
Conseil technique

Direction de l'Autonomie
Directeur : Dominique BEAUMONT
Adjoint : Gérald BERNARDIN – Anne BOURION

Affaires administratives
Prestations
Actions médico-sociales

Direction de la Cohésion Sociale et des Ressources
Directeur : Jean-François WOLLBRETT
Adjoint : Bertrand BROQUÉ

Insertion Logement, Fonds Social Européen
Moyens Généraux

Direction de l'Enfance et de la Famille
Directeur : Stéphane MARTIN
Adjoint : Catherine BOTTERO

Aide Sociale à l'Enfance
Protection Maternelle et Infantile
Informations Préoccupantes
Maison de l'Enfance et de la Famille

Direction de l'Action Sociale Territoriale
Directeur : Josiane BRIGNATZ
Adjoint : Christine HALLUITTE

Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale :

- Neufchâteau
- Vittel
- Épinal 1
- Épinal 2
- Épinal 3
- Rambervillers
- Remiremont
- Gérardmer
- Saint-Dié 1
- Saint-Dié 2

OBJECTIFS

La Direction de l'Assemblée et de la Présidence (DAP) :

La Présidence :

- organiser la vie quotidienne du Président et accompagner les élus dans leurs représentations en assurant une liaison et un suivi des relations courantes entre les différents services, partenaires extérieurs, acteurs locaux afin de répondre avec réactivité dans les délais impartis ;
- veiller à la circulation ascendante et descendante de l'information dans une logique de transversalité et d'optimisation de co-production.

ACTIONS PHARES

La Présidence :

- organisation de l'agenda du Président, de ses audiences, de ses interventions et déplacements et coordination avec l'agenda des élus chargés de le représenter ;
- élaboration et préparation des allocutions, décisions à partir des analyses réalisées par les services de la collectivité (301 dossiers) ;
- collaboration avec le Service Intérieur sur l'organisation protocolaire de cérémonies, de venues de personnalités et de délégations, mais également avec la Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable (DPCDD) pour les réunions territoriales ;
- gestion du courrier « entrant » et « réservé » destiné au Président et/ou aux services de l'administration ;
- mise en œuvre de la Business Intelligence (BI) / Gestion Registre Clients (GRC) en lien avec la DPCDD et la Direction des Systèmes d'Information (DSI) ;
- test d'automatisation de données dans le cadre de la préparation des réunions cantonales 2018 ;
- poursuite du développement des outils Sharepoint de la direction ;
- appui auprès de la DPCDD et de la DIrection de la COMmunication (DICOM) pour l'actualisation du trombinoscope de l'administration départementale ;
- soutiens financiers exceptionnels à destination de personnes en difficultés (hors dispositifs d'aides sociales).

3 632 invitations, représentations, attributions de coupes

4 545 € pour l'achat de fleurs, cadeaux, coupes

11 réunions territoriales organisées sur le département

4 236 courriers « réservé » reçus

42 aides exceptionnelles versées, d'un montant moyen de 414 €

La Présidence

OBJECTIFS

La Mission Presse :

- faire le lien au quotidien entre les organes politiques, les services de la collectivité et les interlocuteurs externes.

Le Service Courrier :

- traiter les flux de courriers.

L'accueil :

- soutenir les usagers et veiller à la qualité du service public.

ACTIONS PHARES

La Mission Presse :

- réalisation de reportages, pour mettre en valeur les projets des territoires vosgiens dans le cadre du Plan Vosges Ambitions 2021 ou à l'occasion de réunions avec les forces vives et en interne, dans le cadre de la politique managériale ;
- mise à disposition des médias d'outils classiques de communication (communiqués et dossiers de presse) ;
- nouvelle version de vosges.fr : production d'articles d'actualité afin d'alimenter ce nouveau site en lien avec la DICOM et réalisation de reportages vidéo et audio.

Le Service Courrier :

- gestion du courrier « entrant » (tri, distribution) et « sortant » (collecte, affranchissement) ;
- unique interface à la dématérialisation des factures à l'arrivée du courrier, en lien avec la Direction du Budget et des Finances (DBF).

L'Accueil :

- qualité et satisfaction dans le service public rendu aux visiteurs ;
- installation d'un nouvel espace accueil.

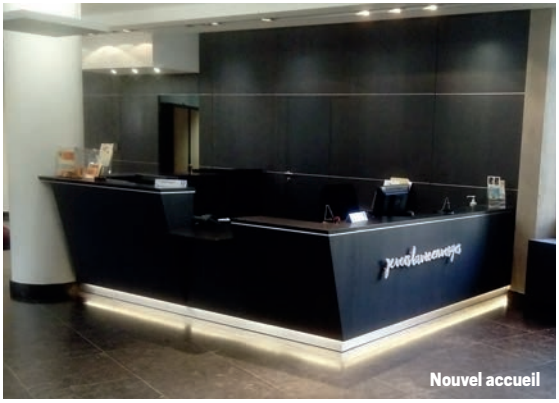

Nouvel accueil

30 vidéos réalisées

260 communiqués et/ou invitations

15 vidéos réalisées, 60 interviews pour vosges.fr

175 332 lettres et 208 colis expédiés

294 475 € crédits consommés pour l'affranchissement des courriers des services départementaux

46 contrats à tarifs réduits spéciaux

4 587 € d'économie nette dégagée

13 600 factures numérisées et indéxées par le Service Courrier

9 518 visiteurs accueillis

75 450 appels réceptionnés

8 visites de l'Hôtel du Département, soit 250 personnes accueillies

La Mission Presse | **Le Service Courrier** | **L'Accueil**

L'ACTION DES DIRECTIONS RESSOURCES

OBJECTIFS

La Direction de l'Assemblée et de la Présidence (DAP) :

Le Service Intérieur :

- promouvoir l'image du Département dans un contexte budgétaire contraint ;
- appliquer la politique de réduction des dépenses d'organisation et d'intendance, dans le cadre des achats réalisés pour les réceptions et les fournitures, tout en conservant le niveau de qualité des prestations réalisées.

Le Service Assemblée :

- assurer quotidiennement l'organisation des réunions et le fonctionnement de l'Assemblée départementale ;
- garantir la bonne gestion des indemnités des élus et veiller au respect des dispositions applicables au statut de l'élu ;
- proposer des prestations audiovisuelles de qualité.

ACTIONS PHARES

Le Service Intérieur

- mise en valeur des espaces de réception à l'occasion de manifestations d'envergure : cérémonies des vœux, accueil de visiteurs et de délégations... ; gestion protocolaire des cérémonies et des événements organisés par le Département ; accompagnement des services dans l'organisation de réunions ou d'événements majeurs (cérémonies du Mérite sportif et du Prix Vosegus, « Rencontre avec...la nuit », réunions territoriales...) ;

- poursuite de la maîtrise des dépenses liées à l'organisation des réceptions, notamment par le recours à la plateforme d'achats « Agrilocal 88 » et à l'achat des fournitures de bureau (petites fournitures, enveloppes, tampons, papier et autres supports d'impression) destinées à l'ensemble des services de la collectivité, en recourant aux services de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) et grâce à une gestion rigoureuse des stocks via un réseau de référents.

Le Service Assemblée

- renouvellement du logiciel utilisé pour la gestion des délibérations produites par l'Assemblée : la solution « Airs Délib. » proposée par la société Digitech est venue remplacer l'ancien outil, depuis le mois de mai étant précisé que la formation de l'ensemble des utilisateurs a été intégralement assurée en interne par 1 agent du Service Assemblée, afin d'en limiter le coût pour la collectivité ;

- production de l'ensemble des documents devant être légalement réalisés dans le cadre et à l'issue des réunions de l'Assemblée : recueil des rapports, délibérations, recueil des actes administratifs, procès-verbaux des réunions...;

- dans le cadre du nouveau système d'information ressources humaines, mise en place du nouvel outil pour la gestion des indemnités des élus, à compter du mois de janvier et mise en œuvre des régularisations sur les indemnités des élus liées au changement d'indice de référence et à la revalorisation du point d'indice pour l'indemnité perçue au titre du mandat de conseiller départemental, ainsi que pour celle perçue au titre des autres mandats exercés ;

- acquisition de matériel audiovisuel performant pour l'ensemble des services de la collectivité : équipement en matériel audiovisuel du Service Presse pour la réalisation de films, notamment dans le cadre de l'organisation des réunions territoriales, mais aussi des salles de réunion et de l'accueil du Conseil départemental.

La Service Intérieur

92 118 € budget consommé pour le Pôle réceptions

127 842 € budget consommé pour le Pôle fournitures

63 458 € budget consommé pour le papier

32 % d'économies réalisées en matière d'achats de fournitures

La Service Assemblée

12 sessions de formation organisées en interne

88 agents formés au nouvel outil « Airs Délib. »

574 délibérations prises par la Commission permanente

95 délibérations adoptées par le Conseil départemental réuni en Assemblée

OBJECTIFS

La Direction du Budget et des Finances (DBF) :

- dématérialiser et optimiser toute la chaîne comptable et budgétaire ;
- poursuivre la centralisation des missions budgétaires et comptables au sein de la direction ;
- améliorer le suivi du budget, en adéquation avec le Plan Vosges Ambitions 2021.

ACTIONS PHARES

Chaîne comptable et budgétaire

- dématérialisation de l'achat public (marchés, factures...) et des bons de commande ;
- émission des titres et des mandats dans des délais respectables

Centralisation des missions

- intégration des agents comptables d'autres services au sein du Service d'Exécution Budgétaire, suite à l'étude organisationnelle validée au comité technique de février 2017 ;
- renforcement de la comptabilité d'engagement par le Service Préparation et Suivi Budgétaire.

Suivi budgétaire

- actualisation de la prospective budgétaire ;
- facilité d'accès pour les services, à leurs indicateurs de suivi ;
- poursuite de la mise en place d'outils adaptés aux contraintes des services.

16 000 factures dématérialisées

1 500 bons de commande dématérialisés

42 500 mandats et 9 200 titres, pour un délai global de mandatement de 19 jours

Chaîne Comptable & Budgétaire

1 679 engagements en commission permanente

2 600 engagements en marchés publics

Centralisation des missions

5 000 000 € hausse de l'investissement

360 reports de crédits pour 3 631 650 € en dépenses et 12 900 € en recettes

514 transferts de crédits en dehors des étapes budgétaires

Suivi budgétaire

L'ACTION DES DIRECTIONS RESSOURCES

OBJECTIFS

La Direction des Ressources Humaines (DRH) :

La fonction RH :

- gérer les Ressources Humaines ;
- recruter et développer des compétences ;
- développer l'accompagnement professionnel des agents.

L'Action Sociale en faveur du personnel :

- poursuivre la politique d'Action Sociale en faveur du personnel du Département.

ACTIONS PHARES

La fonction RH :

- finalisation, avec la Direction des Systèmes d'Information, de la mise en place du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH), avec production des paies et des actes dès le 1er janvier ;
- mise en place du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations au 1er janvier ;
- lutte contre la précarité professionnelle des agents, par l'adoption d'un programme d'accès à l'emploi titulaire, permettant l'organisation par la DRH de sélections professionnelles, concrétisées par la titularisation de 5 agents au 1er octobre ;
- mise en adéquation des besoins de compétences de la collectivité avec celles des agents en poste, par le biais de la formation et de la mobilité interne ;
- accompagnement professionnel articulé autour de différents axes : élaboration du projet professionnel et faisabilité, mobilité interne et externe, techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation, entretien), remobilisation des agents face à différentes situations complexes (les relations interpersonnelles / hiérarchiques, la « valeur » travail, la motivation ou encore les changements d'organisation) et accompagnement à la reprise du travail.

L'Action Sociale en faveur du personnel :

- Elle se traduit par la poursuite de la politique d'amélioration des conditions de vie des agents publics, notamment dans les domaines de la famille, de la vie scolaire, des vacances, de la vie administrative.

24 523 fiches de paie traitées, contrôlées et éditées

2 008 arrêtés pris

300 formations collectives organisées

2 265 candidatures reçues (142 jurys de recrutement réalisés, 211 recrutements)

La Fonction RH

4 198 bénéficiaires

20 000 demandes instruites

L'Action Sociale en faveur du personnel

OBJECTIFS

Le dialogue social :

- assurer un dialogue social dynamique et pertinent.

La prévention, la santé et la sécurité :

- poursuivre la politique de prévention, de santé et la sécurité et consolider l'accompagnement des agents et de collectifs de travail ;
- mettre en œuvre une politique dynamique de prévention des risques professionnels structurée pour améliorer les conditions de travail des agents.

ACTIONS PHARES

Le dialogue social :

- poursuite de son implication sur les évolutions de l'organigramme et des conditions de travail, avec la centralisation des missions budgétaires et comptables, les nouveaux droits des membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), la refonte de la charte des usages numériques, le nouveau guide pratique de l'assistant familial, le lancement de l'étude organisationnelle sur les sites de Grand et Domremy ;
- consultation du CHSCT sur les rapports annuels du médecin de prévention et du conseiller proximité, le suivi de la démarche concernant la Qualité de Vie au Travail (QVT), la mise à jour du Dossier d'Organisation de la Viabilité Hivernale (DOVH), ainsi que sur les suivis des travaux immobiliers et du programme pluriannuel de prévention ;
- accompagnement du transfert de la compétence « transports », des sélections professionnelles, du DOVH et sur le guide de l'Action Sociale en faveur des agents départementaux.

La prévention, la santé et la sécurité :

- poursuite des actions afin d'éviter les risques visant les facteurs psychosociaux (prévention primaire) : démarches QVT, accompagnement des agents en difficultés (127 agents rencontrés lors de 277 entretiens), formation sur les risques psycho-sociaux à destination des cadres et actions pour accompagner des collectifs de travail dégradés ;
- surveiller l'état de santé des agents dans leur milieu professionnel (prévention secondaire) ;
- poursuite de la visibilité du réseau des acteurs de la prévention de la collectivité ;
- réalisation d'actions de prévention en interne et mise en place de nouvelles actions.

71 visites médicales dans le cadre de la convention avec le Centre de Gestion des Vosges

129 entretiens infirmiers

6.8% taux d'emploi de personnels reconnus travailleurs handicapés (soit 87 agents)

103 accidents du travail

2 507 assurés conjoints et enfants (conventions de participation pour le risque santé) soit 66 %

1 153 agents (conventions de participation pour le risque prévoyance) soit 59,3 %

L'ACTION DES DIRECTIONS RESSOURCES

OBJECTIFS

La Direction des Affaires Juridiques et des Achats (DAJA) :

Le Service des Affaires Juridiques :

- garantir la sécurité juridique de la collectivité en définissant des niveaux de risques acceptables ;
- accompagner les directions métiers ;
- garantir le suivi des assurances.

Le Service de la Commande Publique et des Achats (SCPA) :

- fluidifier la communication entre le SCPA et les directions opérationnelles ;
- optimiser l'achat en accompagnant les services dans la définition de leur besoin et dans le choix des critères et en rendant davantage attractives les procédures du Département pour les entreprises ;
- assouplir les procédures en évitant les situations de blocage et en explorant des modes d'achats alternatifs.

La Documentation :

- assurer une veille documentaire ainsi qu'une gestion et un suivi budgétaire des ouvrages, des périodiques, des newsletters et des abonnements.

ACTIONS PHARES

Le Service des Affaires Juridiques :

- en parallèle du suivi général des dossiers et contentieux du Département, suivi plus spécifique des dossiers RH (Agents éducatifs de nuit) de procédures disciplinaires complexes et analyses autour de la loi NOTRe (compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), Zones d'Activités Économiques...).

Le Service de la Commande Publique et des Achats (SCPA) :

- mise en place d'un mode de gestion simplifié des avenants ;
- numérisation de l'ensemble des pièces de marchés en sortie de procédure, afin de les mettre à disposition de la DBF et des services opérationnels ;
- organisation systématique de réunions « achats » avant toute rédaction de marché par le SCPA (hors marché de travaux) suite au traitement des demandes d'autorisation d'engagement ;
- mise en place, en plus des modes de rédaction traditionnels, des marchés simplifiés pour les besoins non complexes permettant de produire plus rapidement des pièces de marché plus simples et plus lisibles pour les entreprises ;
- recensement et paramétrage des acheteurs sur la plateforme UGAP.fr, afin de faciliter l'utilisation de ce mode d'achat et de profiter de tarifs préférentiels.

244 études traitées, avec un délai moyen de 25 jours

43 contentieux, dont 11 dépôts de plainte et / ou constitution de partie civile

26 mémoires

160 sinistres, dont 6 dommages aux biens

72 liés à la responsabilité civile

82 liés à la flotte automobile

82 732 € budget des 115 abonnements suivis

2 845 pièces de marchés numérisés

1 086 demandes d'autorisation d'engagement traitées dans un délai moyen de 1,6 jour

66 marchés rédigés (dont 8 marchés simplifiés)

67 marchés notifiés

La Documentation

Les Assurances

Le SCPA

OBJECTIFS

La DIrection de la COMmunication (DICOM) :

- faire savoir ;
- séduire pour vendre.

ACTIONS PHARES

Faire savoir

Le magazine départemental Vivre les Vosges Ensemble (VVE), tiré à 184 000 exemplaires et diffusé dans tous les foyers vosgiens, relaye chaque trimestre l'ensemble des actions et réalisations de la collectivité dans tous ses domaines de compétences.

Afin de valoriser des actions phares du Département, des campagnes de publicité ont été réalisées dans les médias locaux.

La politique digitale s'est déployée par la refonte de vosges.fr et de l'intranet. De nouveaux sites ont également vu le jour comme le site du Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain (MDAAC), la nouvelle version du site Bien vieillir dans les Vosges, le site du Prix Vosegus, et la mise à jour du site du Mérite Sportif.

Afin de donner de la visibilité immédiate à la collectivité, du matériel de communication aux couleurs du Département a été acquis : banderoles, bâches, oriflammes, kakémonos, mobilier. 150 associations vosgiennes ont été dotées de lots, dans le cadre d'animations locales.

Séduire pour vendre :

La DICOM a accueilli en reportage 75 journalistes (pour 42 médias) issus de la presse nationale (67 %) et internationale (33 %) et organisé et accompagné 26 accueils presse individuels et 2 accueils presse de groupe. La Direction a également rencontré 49 journalistes à l'occasion de la tenue du Forum DEPTOUR à Paris. L'équivalent publicitaire affiche un résultat de 2 127 229 € pour 8 500 € de dépenses, ce qui représente un rapport d'environ 254 € pour 1 € investi.

Les Vosges se sont exportées hors de leurs frontières en participant à 10 salons touristiques et professionnels (Pays Bas et Belgique), sans oublier les grandes métropoles françaises comme Paris, Lille et Lyon. Le Département a également participé à la Semaine Fédérale du Cyclotourisme à La Mortagne-au-Perche (Orne), afin de préparer la venue de cette manifestation dans les Vosges en 2018.

Pour accompagner l'ensemble des manifestations à caractère touristique, la Direction a édité 2 brochures à destination du grand public : « Les Vosges à Vélo » et « La Vie en Vosges dépaysez-vous » dans ses versions anglaise et néérlandaise (10 000 exemplaires de chaque brochure).

11 000 prises de vues ont été indexées dans la photothèque de la DICOM. Ce travail a été réalisé en interne, avec l'appui de la DSI.

234 000 € Vivre les Vosges Ensemble

45 000 € campagnes de publicité

30 000 € politique digitale

7 000 € matériel de communication

29 500 € salons touristiques

14 000 € brochures

OBJECTIFS

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) :

- mettre en adéquation le Système d'Information (SI) ;
- garantir la disponibilité ;
- innover.

ACTIONS PHARES

Le Système d'Information

- Renouvellement des baies de stockage : l'infrastructure centrale du système d'information s'appuie sur une plateforme de stockage arrivant en fin de maintenance constructeur. Deux nouvelles baies ont été acquises et déployées dans les salles informatiques. Elles garantissent un niveau de disponibilité plus élevé d'accès à la donnée et une bascule facilitée des ressources d'une salle informatique vers l'autre en cas d'incidents techniques ;
- étude pour le renouvellement de la plateforme de sécurité, qui garantit notamment : le filtrage des accès Internet des usagers, la sécurité des sites Internet hébergés au sein du Département et la protection des attaques extérieures. Une étude a été menée pour la définition des besoins et diverses expérimentations ont été réalisées au travers de plateformes de tests (Parefeu / Proxy / traçabilité et gestion des données) ;
- mise en œuvre du plan de charge applicatif : 25 projets inscrits pour 2017, dont 8 mis en production :
  - phase 2 du nouveau Système d'Information de gestion des Ressources Humaines (SIRH) ;
  - dématérialisation des processus comptables (1ère phase : dématérialisation du traitement des factures) ;
  - Carte Mobilité Inclusion ;
  - nouvelle solution de gestion des délibérations ;
  - conception et internalisation du nouveau site internet Inforoute88.fr ;
  - mise en ligne des collections du Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain (MDAAC) ;
  - développement d'un outil de gestion des subventions partagé par toutes les directions ;
  - poursuite de la migration d'Office 365 ;
- gestion centralisée des impressions (GESPAGE) ;
- renouvellement du marché « Copieurs et Imprimantes », avec intégration d'une offre pour les collèges du département.

37 volume utile des baies en To

130 copieurs

162 imprimantes

2 presses numériques

1 traceur gros plans, 1 tireuse de plans avec plieuse, 1 traceur

1052 PC fixes

549 PC portables

58 tablettes

3124 demandes d'interventions

ACTIONS PHARES

La disponibilité :

- Installation et suivi des applications métiers (SIRH, sites Extranet métiers...) ;
- renouvellement du parc informatique et impression, conformément à la stratégie en place (PC, imprimantes et copieurs tous les 5 ans) ;
- constitution d'un groupement de commande Télécom sur 3 périmètres (téléphonie mobile, téléphonie fixe et liaisons réseau / internet), en lien avec 3 structures hospitalières et territoriales vosgiennes ;
- maintenance du parc applicatif afin d'intégrer les évolutions réglementaires, techniques ou fonctionnelles sur les produits du Département.

L'innovation :

- Plan Numérique Collèges : dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, la DSI est amenée à faire évoluer l'infrastructure dans les établissements (équipements réseau, WIFI, liaison Internet Haut Débit). Les briques techniques suivantes ont été déployées : WIFI sur 22 collèges, équipements réseau sur 6 collèges, raccordements Haut débit sur 3 collèges et brique sécurité (les équipes techniques ont suivi des formations et se sont faites certifiées sur le domaine. Le paramétrage des boitiers, futurs remplaçants de AMON, a été réalisé en étroite collaboration avec les équipes du Département de Meurthe-et-Moselle. Un collège a été migré complétement, permettant de valider la cible, en décembre) ;
- plateforme Archivage Électronique (PRT) : les différentes actions engagées de dématérialisation des processus (comptables, marchés...) se traduisent par une évolution du mode d'archivage de documents, qui n'existent qu'en format numérique. En appui du déploiement de l'outil applicatif de la SPL XSacha, deux baies d'archivage ont été déployées pour répondre à la conservation des documents « archives » en intégrant les règles de rétention propre à chaque typologie. Ces baies sont évolutives en terme de volumétrie, et garantissent tous les niveaux de protection des documents entreposés (non répudiation dans le temps, accès en consultation restreint...) ;
- expérimentation des tablettes pour les agents (panel de 20 utilisateurs) afin d'étudier les possibilités offertes par ce type de matériel.

2 000 boîtes aux lettres gérées

64 sites desservis et supervisés

1 800 postes fixes (téléphonie)

500 mobiles

10 volumétrie utile des baies d'archivage en To

AXES

Déployer la marque Vosges sur le territoire

ACTIONS

Rendre la marque plus visible

Le Conseil départemental a fait le choix de s'investir dans la promotion et la valorisation de l'image et des atouts des Vosges, en engageant une politique de marque autour de la signature « Je Vois la Vie en Vosges ».

La marque a été enrichie graphiquement de valeurs partagées (volontaires, visionnaires, authentiques...) et sa présence sur les réseaux sociaux a été largement renforcée par la production de contenus à valeur ajoutée (les atouts et talents, les richesses des savoir-faire vosgiens...). La communication par l'objet publicitaire a été déployée avec la diffusion de supports faciles à s'approprier et susceptibles de faire de tous les vosgiens les ambassadeurs de leur territoire. Enfin, une rubrique spécifique a été créée dans le magazine départemental « Vivre les Vosges Ensemble ».

37 000 fans sur la fan-page

18 500 visites sur le site de la marque

Développer l'appropriation de la marque par le territoire et les opérateurs

Un évènement festif grand public destiné à la communauté de ceux qui « Voient la Vie en Vosges » a été organisé au Parc d'attractions de Fraispertuis City, en septembre. Il a rassemblé plus de 800 personnes.

Les acteurs économiques du territoire et le tissu associatif ont été associés lors de la tenue d'un colloque-formation en novembre, réunissant quelques 500 représentants des forces vives des Vosges et agrémenté des témoignages des partenaires.

2017 a été placée sous le signe des partenariats et de la création de dispositifs originaux :

- « Parrain » : coproduction de vidéos virales autour des valeurs partagées et le soutien de personnalités emblématiques ;
- « Partenaire officiel » : portage de la marque en réseau ;
- « Partenaire particulier » : affichage de son identité vosgienne et d'un fort ancrage territorial.

Partenaires consulaires et groupements professionnels :

8 600 Chambre des Métiers et de l'Artisanat : 8 600 artisans concernés

25 entreprises partenaires Vosges Terre Textile

Acteurs économiques : Manpower, Thiriet, Mercier-David, le Nappage...

AXES

Exporter la marque hors des frontières du territoire

Engager la commercialisation de la marque

Il s'agit de développer des produits dérivés « Je Vois la Vie en Vosges », en concédant l'exploitation de la marque à des tiers par le biais de licences de marques. Une pré-sélection de produits adaptés, c'est-à-dire en accord avec les valeurs de la marque, a été réalisée. Un travail juridique a aussi été mené pour identifier les différents modes de gestion possibles, de même qu'une étude de marché. Cette démarche s'inscrit dans la perspective de collecte de recettes complémentaires, mais surtout d'améliorer la visibilité de la marque et de toucher de nouveaux publics.

ACTIONS

Faire rayonner la marque et le territoire

Le Conseil départemental a mis en place une campagne publicitaire de forte audience et à fort rayonnement, en parrainant de nouveau sous la signature « Je Vois la Vie en Vosges » la météo des neiges sur France Télévisions.

Météo des neiges

Le Département a aussi fédéré les initiatives de promotion des opérateurs locaux autour de la marque lors de salons et a poursuivi un programme de relations presse offensif, avec entre autres la rédaction de mini-dossiers de presse bimensuels envoyés à un fichier de 1 200 journalistes et bloggeurs.

L'équivalent publicitaire des articles parus consécutivement aux accueils presse affiche un résultat de 2 127 229 € pour 8 379 € de dépenses.

3 100 000 **Météo des neiges :** téléspectateurs en audience cumulée

56 % des Français de + 15 ans exposés au message « Je Vois la Vie en Vosges »

Accueil en reportage de 75 journalistes, pour 42 médias, issus de la presse nationale (67 %) et internationale (33 %). Rencontre avec 49 journalistes lors du workshop presse parisien Forum Deptour.

AXES

Créer ou soutenir les évènementiels qui mettent en avant l'identité Vosges

ACTIONS

Accompagner les manifestations vosgiennes emblématiques majeures

Le Département a labellisé la marque « Je Vois la Vie en Vosges » et a participé à une série d'évènements de notoriété ou à potentiel, portant les valeurs du territoire et susceptibles d'en devenir des marqueurs identitaires. Ces manifestions (Tour de France, Festival du film fantastique, Forum Bois Construction, Spectacle évènement « l'Enquête Jeanne d'Arc », Festival International de Géographie, les Imaginales...) sont accompagnées financièrement au travers du fonds de soutien à l'évènementiel et font l'objet de dispositifs particuliers, tels que le flocage des tenues des bénévoles aux couleurs de la marque, l'installation de stand et de signalétique « Je Vois la Vie en Vosges »...

Soirée attractivité

Organiser des évènements identifiés « Vosges » portant les valeurs du territoire

Il s'agit d'organiser une soirée biannuelle dédiée à l'attractivité, mettant en avant le cadre de vie, les ressources, les talents et les atouts du territoire.

AXES

Structurer l'expression digitale

ACTIONS

Faire de Vosges.fr le portail de la collectivité

Portail de la collectivité, il permet à l'usager de s'orienter dans la galaxie multimédia du département : sites web, réseaux sociaux… Son contenu varié (vidéos, articles, fiches pratiques, carrousels d'images) favorise l'accès à une information claire et accrocheuse.

Quatre rubriques structurent ce nouvel outil communication :

- le webzine (magazine en ligne) : actualités et sujets de fond de la collectivité (mise en place d'un comité de rédaction dédié / multi-contributeurs) ;
- les dispositifs : cette rubrique majeure du portail a pour objectif de répondre aux attentes « pratiques » des usagers sous forme de fiches pratiques et oriente l'internaute vers le guichet citoyen ;
- le guichet citoyen : guichet unique proposant les formulaires ou télé services du Département et à terme des autres collectivités locales ;
- le Département : présentation de la collectivité (l'institution, son organisation, ses élus et ses chiffres clés), ainsi qu'une présentation du territoire.

Enrichir la prise de parole en ligne

7 sites conçus et mis en ligne en collaboration avec la DSI et les directions ou services concernés :

- les Archives départementales ;
- le Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain ;
- les Espaces Naturels Sensibles ;
- Bien vieillir dans les Vosges ;
- Inforoute ;
- Prix Vosegus ;
- Prix du Mérite Sportif.

AXES

ACTIONS

Favoriser une offre de formation d'enseignement supérieur sur le territoire, en cohérence avec les activités économiques de ce dernier

- 4 associations d'étudiants ont bénéficié d'une aide : l'Association des Jeunes Technico-Commerciaux (AJTEC), les Négociales, la Confédération Nationale des Juniors-Entreprises (CNJE) et Epole Sup.

Proposer un service d'accompagnement auprès des jeunes pour leur recherche de stage qualifiant dans les Vosges

Faciliter la mise en relation entre les entreprises et les jeunes en matière d'offre de stage

- rencontres avec les entreprises, les partenaires jeunesse et de l'insertion et les établissements de l'enseignement supérieur pour recenser leurs besoins / attentes et créer des liens ;
- réseau développé avec un échange régulier : envoi d'offres de stage et d'emploi aux établissements supérieurs et de CV aux entreprises ;
- participation à des événements (forums, salons, assemblées générales...) et à des réunions de travail.

Faciliter l'accès des jeunes au premier emploi, y compris par un accompagnement à la reprise d'entreprise

Conforter le dispositif « Jeunes Prêts à Bosser » (JPAB)

- poursuite de la gestion du Fonds d'Aide à l'Insertion des Jeunes (FAIJ) sur le volet projet professionnel ;
- poursuite du dispositif « Jeunes Prêts à Bosser » avec l'intégration de davantage de bénéficiaires du RsA (30 % du portefeuille de chaque coach), en proposant un service de coaching rapproché (1 coach pour 40 jeunes) dans une logique de valorisation de l'individu.

454 nombre de dossiers traités dont 51 refus

109 675 € montant total des aides

Types de demandes :
transport : 70,5 %
formation : 19,6 %
logement (stage, formation, emploi) : 4 ,4 %
emploi : 1,8 %
études : 1,9 %
autre : 1,9 %

5 570 € montant total des aides aux associations d'étudiants

336 jeunes coachés, dont 123 bénéficiaires du RsA

Résultats :
- accès à l'emploi, la formation, l'autonomie : 67 %
- orientation vers un autre dispositif : 2 %
- durée du coaching 6 à 9 mois et plus long pour certains bénéficiaires du RsA
- débouchés pour les bénéficiaires du RsA : accès à l'emploi, la formation, l'autonomie : 64 %
- orientation vers un autre dispositif : 2 %

FAIJ

JPAB

AXES

Coordonner l'offre économique du territoire par le recensement, la qualification, la promotion, l'entretien et l'aménagement des zones d'activités

80 projets exogènes identifiés et accompagnés (soit + 15 %)

62 % provenant de France

16 % provenant de l'Union Européenne

50 % des demandes portent sur une recherche de bâti existant

16 % sur une demande de foncier

3 implantations exogènes concrétisées

46 % des projets exogènes identifiés par Geolink

30 offres mises en ligne sur la marketplace www.parcsdactivites.com.

ACTIONS

Favoriser et faciliter l'implantation de projets sur le département

Mise en place d'actions de prospection et d'accompagnement adaptées :

- collaboration avec Business France : élaboration de dossiers de réponse à des cahiers des charges de projets d'implantation exogènes ;
- contrat de prestation avec Geolink pour la conduite d'actions de promotion et de prospection en vue de détecter des projets exogènes : mise en avant de l'offre territoriale (foncière et immobilière) sur le site www.parcsdactivites.com ;
- participation et présence sur des salons professionnels : réalisation de rencontres de prospection et valorisation du territoire (Salon International de l'Industrie Ferroviaire à Lille, Salon International du Transport et de la Logistique à Paris, Batimat à Paris, Salon Parcours France à Paris, Salon de l'Immobilier d'Entreprises à Paris) ;
- veille sur l'offre territoriale (foncière et immobilière) disponible ;
- mise en place d'actions de pushmarketing sur les filières agro-alimentaire, industrie, éco-activités, logistique et activités nécessitant l'obtention d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ;
- pilotage du plan d'action collectif sur l'attractivité du territoire avec les réseaux d'entreprises (Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises, Association Progrès Management, Terre Eau) et les Communautés d'agglomération d'Épinal / Saint-Dié-des-Vosges et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

Qualifier et promouvoir les parcs d'activités d'intérêt départemental

- mise en avant de l'offre territoriale sur le site www.parcsdactivités.com et sur notre site economie.vosges.fr ;
- proposition de l'offre parcs d'activités Cap Vosges à 23 projets ;
- mise en avant des parcs d'activités Cap Vosges lors de la participation aux salons professionnels.

AXES

Intégrer l'aéroport Épinal / Mirecourt dans une véritable stratégie régionale

ACTIONS

- suivi de la Délégation de Service Public de l'aéroport Épinal / Mirecourt ;
- programme de maintenance et d'investissement ;
- plan de développement de l'aéroport ;
- promotion et valorisation de l'infrastructure auprès d'investisseurs potentiels.

Contribuer au développement des filières emblématiques, notamment le bois, l'agro-alimentaire, l'éco-construction, le textile, les arts de la table, le thermalisme

Favoriser la création et le développement des entreprises vosgiennes et pérenniser leurs activités et emplois

- accompagnement des entreprises endogènes dans leur projet ;
- dans le cadre de la participation au Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Économique (C2IME), participation aux comités d'accélération et de suivi des projets d'entreprises ;
- participation aux COmités de PILotage (COPIL) et Comités d'engagement des conventions de revitalisation et réindustrialisation actives sur le territoire ;
- animation du réseau « Ambassadeurs des Vosges » : différentes actions conduites autour de 3 thématiques phares (renforcer les liens entre étudiants et le monde de l'entreprise, développer l'attractivité du territoire pour favoriser la venue et l'installation pérenne de cadres et tehniciens sur le territoire, faire vivre et promouvoir le réseau) ;
- élaboration d'une brochure « La Vie en Vosges, Mode d'emploi » pour attirer cadres et techniciens sur le territoire et d'un flyer « Les Vosges en 10 atouts » pour disposer d'un argumentaire et d'un message communs pour promouvoir le territoire.

110 mouvements commerciaux

1778 passagers pour un total de mouvements (tout compris) de 4 194 mouvements et 16 476 passagers

41 projets endogènes accompagnés

62 visites d'entreprises réalisées

6 conventions de revitalisation / réindustrialisation suivies

106 entreprises membres du Réseau Ambassadeurs des Vosges

24 nouveaux membres intégrés

Aéroport

AXES

Soutenir et aider à structurer une offre touristique de qualité

105 acteurs du tourisme formés

ACTIONS

Apporter une aide financière et d'ingénierie à la qualification des projets

- soutien aux porteurs de projets touristiques, tant en ingénierie touristique qu'en soutien financier ;
- reconduction de la campagne de sensibilisation au classement des meublés de tourisme, en partenariat avec Gîtes de France et l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative des Vosges (UDOTSI88).

Aider à la professionnalisation des acteurs

- organisation de journées de formation-action pour les acteurs du tourisme, pour apporter une culture touristique aux opérateurs et les professionnaliser ;
- appui au regroupement territorial des destinations touristiques (offices de tourisme) : accompagnement des territoires de la Déodatie, Vittel / Contrexéville, Ballons des Hautes-Vosges et Hautes-Vosges ;
- mise en place d'un plan départemental d'optimisation de la taxe de séjour (opération coup de poing sur 3 ans).

Orienter l'offre « Vosges » vers la clientèle cible « Nature et famille »

Conforter le tourisme hivernal

- animation de la filière « Massif des Vosges en famille » au titre de la stratégie touristique du Massif des Vosges.

Construire et organiser les filières du tourisme nature

- mise en place et pilotage du label « Accueil Vélo » dans les Vosges (5 clips vidéos tournés) et appui à l'organisation de la semaine fédérale de cyclotourisme en 2018 à Épinal.

Promouvoir la filière du tourisme bien-être et du thermalisme

- animation de la marque FORê l'effet Vosges.

Accompagner le développement du tourisme culturel et gastronomique

- co-animation du Pôle d'Excellence Rurale « Tourisme de mémoire 14-18 » avec Alsace Destination Tourisme ;
- organisation de la conférence sur la biodiversité et l'embellissement des communes à Vittel.

56 dossiers aidés

556 824 € de subventions

13 emplois créés

80 nouveaux meublés de tourisme classés

254 porteurs de projets accompagnés

14 missions de conseils préalables aux projets touristiques

10 stations engagées dans le tourisme hivernal

48 établissements labellisés « Accueil Vélo »

3 formations cuisine avec « Secrets de chefs »

13 producteurs bénéficiaires de la marque FORê + 31 établissements

45 produits alimentaires FORê

AXES

Proposer un partenariat avec les organisations agricoles favorisant l'installation, le maintien et le développement des exploitations

ACTIONS

Favoriser l'accompagnement des exploitations

- partenariat avec la Chambre d'agriculture : le Département des Vosges et la Chambre d'agriculture des Vosges unissent leurs efforts afin de réaliser diverses actions apparaissant comme déterminantes pour le devenir de l'agriculture vosgienne ;
- partenariat avec les associations à vocation agricole : le Conseil départemental apporte son soutien au monde associatif et favorise l'action des associations qui animent leur territoire. Dans ce cadre, il peut participer au financement de manifestations agricoles ;
- soutien à la mécanisation en zone de montagne : le Département a souhaité intégrer un volet « mécanisation en zone de montagne » dans le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles mis en place dans le cadre du Programme de Développement Rural Régional de Lorraine ;
- soutien aux exploitants fragilisés : le contexte actuel favorise une destabilisation des exploitants plaçant nos agriculteurs dans une situation de fragilité. Afin d'enrayer la mécanique qui pourrait placer nos agriculteurs de la fragilité à la grande difficulté, un accompagnement global, confidentiel et personnalisé est mis en place avec plusieurs partenaires (Mutualité Sociale Agricole, banques, comptables...) ;
- aménagements Fonciers : poursuite des opérations en cours à Les Voivres, Rouvres-en-Xaintois, Jeanménil, Chaumousey, Les Ableuvenettes, Vaubexy, Remicourt / Thiraucourt et engagement d'une nouvelle opération à Le Roulier-devant-Bruyères.

66 114 € convention d'objectifs avec la Chambre d'agriculture

16 associations agricoles aidées pour un montant de 26 550 €

30 000 € soutien du Département aux exploitants fragilisés

664 875 € aménagement foncier : 5 dossiers soumis à l'Assemblée départementale

22 650 € 5 exploitations aidées dans le cadre du soutien à la mécanisation en zone de montagne

AXES

Soutenir l'investissement et favoriser la diversification agricole

ACTIONS

Soutenir l'installation agricole

Soutien Départemental à l'Installation Agricole (SDIA) : cette mesure, cohérente par rapport aux enjeux économiques et aux attentes des agriculteurs, a pour vocation de soutenir les investissements des jeunes qui s'installent sur le territoire vosgien, dans le cadre d'une reprise ou d'une création d'exploitation ;

Soutien Départemental aux Initiatives Rurales (SDIR) : ce fonds permet d'encourager le développement des exploitations et la diversification agricole qui fait toute la richesse de l'agriculture vosgienne. Il a pour vocation de soutenir les investissements qui permettent d'accroître la compétitivité des exploitations, d'assurer le maintien d'une activité agricole, ainsi que la diversité des productions locales ;

Agrilocal : lancement officiel du dispositif à la rentrée scolaire de septembre. Agrilocal est une plateforme internet de mise en relation simple, entre acheteurs publics de la restauration collective (collèges, lycées, EHPAD...) et producteurs locaux. Le but est de promouvoir l'agriculture de proximité en favorisant l'introduction des produits locaux en restauration collective ;

Arnica : la cueillette de l'Arnica constitue une activité économique importante pour le massif des Vosges. Cette espèce, lorsqu'elle est présente en abondance, est également indicatrice d'un bon état de conservation des hautes chaumes et donc d'une biodiversité préservée. Une étude relative à la réimplantation de l'Arnica dans le département des Vosges a été lancée en octobre. Elle vise à renforcer les populations sauvages d'Arnica et à augmenter les surfaces de populations sauvages de l'espèce.

Aider les entreprises agro-alimentaires et forestières

Dans le cadre de la loi NOTRe, le Conseil départemental a poursuivi son soutien à la filière agro-alimentaire en partenariat avec la Région.

64 jeunes agriculteurs aidés pour un montant de 572 106 €

SDIA

16 groupements ou exploitations aidés pour un montant de 84 606 €

SDIR

AGRILOCAL

- montant de l'adhésion : 13 000 € ;
- 27 acheteurs inscrits (22 collèges sur les 34 qui possèdent une demi-pension ; 3 lycées, un EHPAD, une commune) et 80 producteurs ;
- 7 tonnes de produits ont transité grâce à la plateforme.

Arnica : près de 7,5 tonnes de plantes entières cueillies et 325 kg de capitule cueillis.

AXES

Maintenir une politique sanitaire active

ACTIONS

Maintenir un service de diagnostic en santé animale performant

Le Laboratoire Départemental Vétérinaire et Alimentaire (LDVA) est amené à s'adapter continuellement à l'actualité sanitaire. Ainsi, le plan d'éradication de la Diarrhée Virale Bovine (BVD), mis en place à l'initiative du Groupement de Défense Sanitaire (GDS), a nécessité un fort développement du secteur Polymerase Chain Reaction (PCR) avec une quantité de prélèvements en très forte augmentation (+ 32 %). Suite à la décision de généraliser le plan, le nombre d'analyses devrait encore augmenter en 2018 (+ 30 %).

Une étude interministérielle est actuellement menée afin d'évaluer les missions des laboratoires départementaux d'analyses. Cette étude doit permettre de savoir s'ils peuvent entrer dans le cadre d'un Service d'Intérêt Économique Général (SIEG).

AXES

Gérer la ressource forestière

ACTIONS

Mobiliser la ressource

- Forêt départementale de Tignécourt : afin de développer les activités cynégétiques et faire vivre ce site départemental, le partenariat entre la Fédération Départementale des Chasseurs Vosgiens, l'Office National des Forêts (ONF) et le Département a été poursuivi, pour y réaliser des formations à destination des chasseurs vosgiens et des forestiers, portant notamment sur la sécurité à la chasse ou l'équilibre sylvo-cynégétique.

- Vente de bois : en lien avec l'ONF, le Département a poursuivi son objectif d'une exemplarité pour les ventes de bois. Tous les bois ont été vendus « bord de route » après une exploitation en régie.

- Espace Naturel Sensible (ENS) : en partenariat avec le Service Environnement et le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, la valorisation de l'ENS présent en forêt a débuté.

- La réglementation des boisements : lancement des révisions de 12 réglementations communales des boisements (5 sur la Communauté de communes des Hautes Vosges et 7 sur la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges).

- Le regroupement foncier forestier : procédure d'abattage des arbres en bordure de route départementale et Plan de Gestion des Arbres d'Alignement (PG2A) – établissement des plans cadastraux et des relevés de propriétés en lien avec les Unités Territoriales pour les éclaircissements de bord de route, soutien technique à l'élaboration du PG2A et au travail préparatoire pour le remplacement et abattage des alignements remarquables –.

150 **Forêt de Tignécourt :** stagiaires sur 6 sessions de formation ;

79 000 € de recettes suite à la vente de bois « bord de route » ;

25 000 € de dépenses en travaux forestiers.

Réglementation des boisements :
- instruction de 4 déclarations de culture d'arbres de Noël (autorisées pour 10 ans) ;
- instruction de 25 déclarations de boisements (5 projets refusés, 12 autorisés et 8 en cours d'instruction en fin d'année).

Regroupement foncier forestier :
73 dossiers instruits pour 37 800 € d'aides et un regroupement de 164 parcelles.

AXES

Poursuivre l'action départementale auprès du public le plus large

96 animations proposées aux Archives départementales ont rassemblé 2 360 personnes

41 184 fréquentation totale sur l'année Grand et Domremy

15 253 fréquentation totale sur l'année MDAAC

7 000 participants aux animations proposées en matière de lecture publique

70 bibliothèques participantes

ACTIONS

Développer des animations culturelles

Aux Archives départementales, un nombre important d'animations a été proposé : visites guidées, conférences, ateliers de fabrication de fusées et de cerfs-volants, visite d'entreprise...

Drône

De nombreuses actions ont été menées en direction du public sur les sites culturels départementaux :

le 20 mai : GéoEnigmatik à la maison natale de Jeanne d'Arc à Domremy

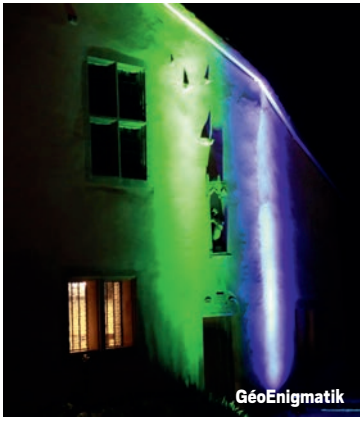

GéoEnigmatik

les 3 et 4 juin : Rendez-vous aux jardins avec le potager en fête sur le site de Domremy ;

les 17 et 18 juin : Plongez dans le monde antique sur le site de Grand ;

le 4 août : Funambus dans l'arène de l'amphithéâtre ;

les 13, 14 et 15 août : Saveurs médiévales sur le site de Domremy ;

le 15 avril : Pâques au Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain (MDAAC) ;

les 25 et 26 novembre : Week-end inaugural du nouveau parcours Beaux-Arts du MDAAC ;

les 2 et 3 décembre : Saint Nicolas au MDAAC ;

le 31 octobre : Halloween sur le site de Grand ;

les 2 juin, 20 octobre et 8 décembre : Afterwork au MDAAC.

ACTIONS

Autour de la lecture publique, le festival de poésie contemporaine a retrouvé un format printanier avec « Poema en campagne », au bord de l'Étang d'Essegney, pour une balade poétique et musicale en partenariat avec la Bibliothèque d'Essegney-Langley et Poema. La manifestation « Rencontre avec... la Nuit » a fait rêver mais aussi passer des nuits blanches à de nombreux vosgiens. Là aussi, quelques animations ont permis d'innover et de proposer des actions hors-les-murs. Le matériel d'animation s'est également enrichi d'une nouvelle exposition interactive. Enfin, le développement d'actions à destination de la Petite Enfance et en faveur de la lutte contre l'illettrisme a pris de l'ampleur autour d'animations nombreuses et variées co-organisées avec la Ligue de L'Enseignement, les Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS), les Lieux d'Accueil Parents-Enfants (LAPE) et en transversalité avec le Pôle Développement des Solidarité (PDS).

9 projets innovants soutenus pour un montant de 31 100 €

44 EHPAD bénéficiaires d'animations et d'accompagnements de projets

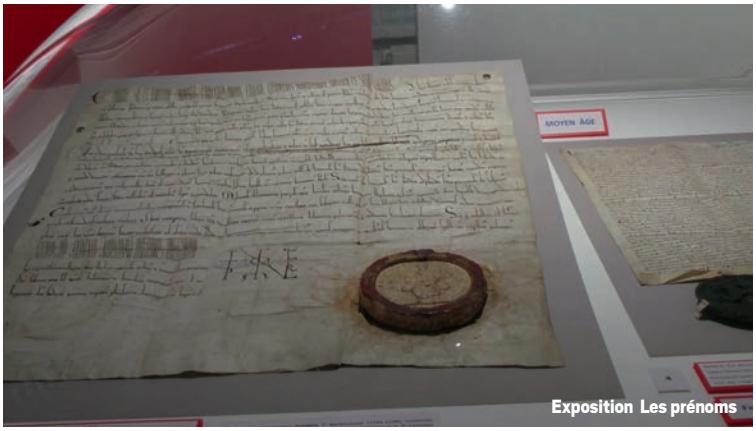

Exposition Les prénoms

Favoriser les enseignements, les pratiques et l'éducation artistiques

Le Conseil départemental accompagne les structures d'enseignement et de pratique artistiques en soutenant l'innovation pédagogique via le dispositif soutien aux projets innovants et en leur faisant bénéficier, à titre gratuit, des instruments de musique du Parc départemental d'instruments de musique et de matériel scénique.

Suite à l'intégration de l'association Vosges Arts Vivants au sein de la collectivité, le Département a poursuivi les actions de médiation culture et sociale, notamment par la mise en œuvre d'animations et d'accompagnement en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

Promouvoir les projets culturels dans le département

Deux expositions ont été présentées au public, aux Archives départementales : « Les prénoms, reflets d'histoire et de vie », du 24 mai au 30 juin, et « De l'air ! De l'air ! L'aviation dans les Vosges », du 16 septembre 2017 au 16 mars 2018, toutes deux accompagnées de livrets, d'animations et de visites guidées.

Le Conseil départemental a organisé la deuxième édition du Prix Vosegus destiné à mettre en lumière les acteurs culturels du département qui innovent.

1365 visiteurs aux expositions

28 **Prix Vosegus :** dossiers de candidature reçus ;

22 nominés ;

8 lauréats.

Prix Vosegus

AXES

Poursuivre l'action départementale auprès du public le plus large

ACTIONS

Favoriser le développement des usages numériques pour la culture et le sport

Aux Archives départementales, un atelier spécifique de réalité virtuelle a été proposé à tous les publics. Il s'agissait de monter en réalité virtuelle l'avion de Clément Ader, de décoller à bord de cet appareil et de survoler la Tour Eiffel. Cet atelier a permis aux petits comme aux grands de faire connaissance avec la technologie de la réalité virtuelle, grâce au matériel prêté par l'Institut national de la propriété industrielle. Un nouveau site Internet a également vu le jour.

Avion de Clément Ader

Afin de permettre au public de découvrir les œuvres de manière ludique et moderne, le MDAAC a mis en place de nombreux outils de médiation numérique (tablettes tactiles, douches sonores...).

Le Conseil départemental a poursuivi la mise à disposition de ressources numériques (cinéma, musique, autoformation en langues et informatique, presse et magazines...) auprès des 13 bibliothèques partenaires à travers la plateforme « la M@llette numérique ». La manifestation « Chacun son court » a permis aux usagers de la mallette de découvrir de nombreux films courts métrages à domicile ou en projection publique dans les bibliothèques. Le 3ème salon numérique organisé le 29 juin avec la BMI sur le thème « La médiation numérique en bibliothèque » a réuni une soixantaine de salariés et bénévoles du réseau.

LA MALLETTE NUMÉRIQUE
Les bibliothèques et médiathèques des Vosges

158 personnes ont bénéficié de l'atelier 3 D

517 402 visites sur le site internet des archives (+ 17 %)

515 inscrits à la M@llette numérique

ACTIONS

Faciliter l'accès à la culture et au sport pour les jeunes

Aux Archives départementales, le service éducatif a poursuivi ses missions d'accueil de scolaires.

Les 3 sites culturels du Département ont poursuivi leur politique de développement d'animations à destination du jeune public :

- anniversaires au MDAAC, les mercredis après-midi ;
- participation au dispositif « C'est mon patrimoine » en lien avec les FRANCAS et Jeunesse et Culture au MDAAC et sur le site archéologique de Grand ;
- ateliers hors temps scolaire sur les sites culturels ;
- ateliers à destination des centres sociaux d'Épinal.

Le Conseil départemental a poursuivi le développement de la carte ZAP+88. Dans ce cadre, un nouveau chèque spectacle a été créé.

Promouvoir la vocation sportive du département

Le Département a poursuivi le développement du parc de matériel d'organisation, ainsi que ses partenariats avec les organisateurs de compétitions sportives d'envergure.

Il a aussi, comme chaque année, organisé la cérémonie du Mérite Sportif, afin de mettre en lumière les plus méritants représentants du sport vosgien.

Faire du sport un vecteur de cohésion sociale

Le travail engagé avec les clubs sportifs structurants du Département a été poursuivi afin de les encourager à inscrire leurs actions de cohésion sociale dans leur projet associatif.

242 manifestations accompagnées techniquement

48 compétitions ou événements accompagnés financièrement

72 nominés pour le Mérite Sportif

12 lauréats

11 conventions d'objectifs signées

936 scolaires ou assimilés ont bénéficié de l'accueil du service éducatif

15 044 titulaires de la carte ZAP+88

AXES

Accompagner les acteurs locaux dans le développement d'une offre culturelle et sportive équilibrée

ACTIONS

Assurer un rôle de conseil auprès des bibliothèques / médiathèques et mettre à leur disposition des ressources

La Médiathèque départementale accompagne les territoires dans leurs projets de construction / réhabilitation de bibliothèques (aide à la définition des besoins, au suivi de chaque étape du projet, au recrutement des équipes, à la mise en réseau des bibliothèques...). Il conseille les bibliothécaires bénévoles et salariés du territoire sur le fonctionnement et l'animation de ces lieux de vie (aide pour les collections, le réaménagement et la modernisation des espaces et des services, formation des équipes...). Deux nouvelles bibliothèques municipales ont ouvert leurs portes à La Houssière et Hadol. D'autres projets de médiathèque sont en cours de réflexion et/ou de réalisation.

Bibliothèque de Hadol

59 collectivités accompagnées par la Médiathèque départementale

136 bibliothèques publiques vosgiennes desservies

92 623 documents prêtés

21 formations pour 194 participants

5 réunions de territoire réunissant 107 bibliothécaires salariés et bénévoles

Afin de poursuivre la professionnalisation des bibliothécaires vosgiens, le service de la Médiathèque départementale a déployé un nouveau programme de formations à destination des bénévoles et des salariés. Des réunions sur les territoires ont permis des échanges autour des thématiques du jeu en bibliothèque et du bénévolat en bibliothèque.

Développer un partenariat culturel avec les territoires

Le Conseil départemental accompagne financièrement, techniquement et en matière d'ingénierie les partenaires culturels du territoire au travers de deux axes : l'irrigation du territoire et le soutien à la création et à la diffusion.

Aider à la structuration de l'offre sportive

Le Département soutient l'investissement en petit matériel des clubs sportifs afin de les aider à développer leur activité. Une contractualisation avec les comités sportifs départementaux est également instaurée pour la mise en œuvre de leurs obligations fédérales, notamment en matière de formation des bénévoles et des cadres et de détection des sélections départementales.

72 structures soutenues pour un montant total de 555 000 €

402 942 bénéficiaires des actions et structures soutenues

347 chartes sport signées avec les clubs

54 contrats d'objectifs signés avec les comités

AXES

Travailler à la valorisation des sites culturels et patrimoniaux du territoire avec une priorité donnée à ceux qui ont un intérêt départemental

11 552 documents consultés en salle de lecture

215 221 sessions de consultation du nouveau site Internet.

ACTIONS

Assurer la conservation du patrimoine écrit vosgien

Les collections des Archives départementales ont augmenté d'environ 250 mètres linéaires. Grâce à la création d'une cellule de conservation préventive, le service s'est doté d'un outil de veille sur les conditions de conservation, permettant de prévenir tout souci en ce domaine.

Assurer la conservation du patrimoine des sites culturels départementaux et le valoriser

Plusieurs expositions ont été organisées au MDAAC pour valoriser ses collections et développer son attractivité :

- « Les voyages du Franc-maçon : histoire et imaginaires », du 18 mai au 28 août ;
- « De l'ombre à la lumière. Photographies de Fernande Petitdemange », du 9 septembre au 18 décembre ;
- « Trésors retrouvés », présentée à partir du 25 novembre.

Enfin, l'année a été consacrée à l'achèvement du Projet scientifique et culturel du MDAAC, document de référence obligatoire pour les « Musées de France », qui définit les grandes orientations et les stratégies de l'établissement pour les cinq années à venir, en mettant en cohérence toutes les missions du Musée.

À Grand, l'ouverture du jardin archéologique des thermes de l'amphithéâtre est venu enrichir le parcours de découverte du village, de l'amphithéâtre jusqu'à la basilique et son exceptionnelle mosaïque. Ce nouvel équipement culturel et touristique est le fruit d'un long travail mené par les archéologues, dans le cadre du Projet collectif de recherche sur cette agglomération antique.

Décliner la politique et la stratégie de la collectivité en matière de sport et de culture sous la forme de schémas opérationnels

263 questionnaires de clubs

83 questionnaires aux communes

3 groupes de travail avec les comités

159 acteurs mobilisés pour les Assises départementales du sport

Instaurer et conforter l'élaboration des schémas départementaux

Le Conseil départemental a réalisé un Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) dans le domaine des activités physiques et sportives des Vosges. Après la phase diagnostic, des préconisations ont été rédigées et le résultat a été présenté à l'occasion d'Assises du sport le 29 juin. Le travail réalisé lors des Assises par les acteurs du sport a permis d'élaborer un Schéma départemental du sport 2018/2022, qui vise à mieux cibler l'intervention du Département et à la rendre plus efficiente.

AXES

S'appuyer sur l'offre déjà présente sur le territoire

1655 adhérents à la SPL-Xdemat, dont 49 pour le Département des Vosges

43 adhésions supplémentaires (dont 5 intercommunalités)

ACTIONS

Accompagner les collectivités dans une démarche de dématérialisation de leurs actes et services

Organisation de 13 réunions de présentation et de démonstration de la démarche et des outils dans les communautés de communes, communes et au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Déchets (SICOVAD) en partenariat avec le Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Communes (SMIC88) ;

point mensuel d'informations, d'échanges et de formation organisé avec le SMIC88.

Les actionnaires de la SPL bénéficient d'un ensemble d'outils de dématérialisation à des tarifs abordables, ce qui inclut également la maintenance, l'accompagnement et l'assistance technique de proximité par des agents du Conseil départemental.

Le Département a ainsi accompagné la Communauté d'agglomération d'Épinal dans la dématérialisation de sa chaine comptable et la Communauté de communes des Hautes Vosges dans le déploiement des outils.

Simplifier la relation de l'usager à notre collectivité

Mettre en œuvre une solution de Gestion de la Relation Citoyen (GRC)

Dans le cadre de la refonte du site Vosges.fr, la DSI a déployé le guichet citoyen. Véritable guichet unique à destination des vosgiens, il a pour vocation de proposer les téléservices et de fournir un compte citoyen unique permettant à chaque vosgien d'effectuer ses demandes auprès des collectivités adhérentes à la démarche (10 collectivités à ce jour).

10 téléservices en production à fin 2018, dont les demandes de subventions sportives

550 demandes en ligne en 1 mois

AXES

Définir le réseau des collèges dans le cadre d'une réflexion sur la carte scolaire en tenant compte des problématiques d'aménagement du territoire

14 958 effectifs rentrée scolaire 2016-2017

ACTIONS

Etablir un plan collèges pour les 10 ans à venir en adéquation avec l'évolution démographique

Les fermetures du site de Darney et du collège de Granges-Aumontzey sont effectives depuis la fin de l'année scolaire 2016/2017. La réaffectation des élèves concernés par les fermetures s'est opérée dans le souci de la meilleure prise en compte de la situation géographique des collégiens.

Toutes les dispositions ont été adoptées pour assurer des conditions optimales d'accueil dans les collèges concernés par cette modification de la sectorisation : travaux d'aménagement, dotation en matériel...

L'avenir des bâtiments à Granges-Aumontzey comme à Darney a été assuré dans le cadre de conventions de mise à disposition des communes d'implantation assorties d'une réutilisation immédiate des locaux et d'une perspective de cession.

Redéfinir les modalités de financement des CIO pour maintenir le maillage territorial en lien avec l'Éducation Nationale

Dans l'attente de la décision du Ministère de l'Éducation Nationale concernant la transformation des Centres d'Information et d'Orientation en CIO d'État, le Département a maintenu son accompagnement financier à hauteur de 110 000 € et réaffirmé son attachement au principe de la préservation du maillage territorial.

Salle banalisée collège de Charmes

AXES

Doter les collèges de demain des conditions optimales d'enseignement (équipement, nouvelles technologies, ouverture des établissements sur l'extérieur, fonctionnement...) en assurant une équité et une offre éducative équilibrée

129 classes mobiles de 15 tablettes déployées dans 25 collèges.

ACTIONS

Déployer le numérique dans les collèges publics

Le Plan numérique en faveur des collèges initié en 2016 a pris véritablement son essor avec la poursuite des dotations en classes mobiles couplée à la remise à niveau des infrastructures réseaux et au déploiement du wifi. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'un plan national et permet un cofinancement de la part de l'État.

La cible finale a été définie sur la base d'une tablette pour 2 élèves et d'une tablette par élève en Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) et en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

Salle de sciences collège de Charmes

Assurer l'équipement des collèges publics

L'objectif de rationalisation des crédits a été étendu avec une proportion achat direct-subvention qui a été inversée. Des référentiels développés en adéquation avec les besoins des collèges garantissent une démarche d'achat harmonieuse et équitable.

71% pourcentage direct

29% pourcentage subvention

ACTIONS

Favoriser la réalisation d'actions éducatives dans les collèges et les écoles

Découverte des métiers, développement durable, culture, santé, citoyenneté : le Département soutient les projets éducatifs menés par les collèges. Inscrite dans le cadre d'un appel à projets, l'aide ainsi apportée vise à encourager l'ouverture des établissements sur leur environnement, à contribuer à la réussite des élèves et à favoriser leur épanouissement.

175 projets subventionnés collèges

114 projets subventionnés écoles

CDI collège de Charmes

Assurer le fonctionnement matériel des collèges

Cette mission relève des compétences obligatoires et consiste à accorder aux collèges les moyens financiers et matériels en vue d'offrir aux élèves les meilleures conditions de réussite et d'épanouissement.

Accompagner les collèges publics pour la réalisation de leurs travaux

Traditionnellement, le Département alloue des subventions aux collèges publics permettant l'achat de fournitures et matériels pour la réalisation de travaux lui incombant en sa qualité de propriétaire et réalisé par les agents de maintenance. Parallèlement, le Conseil départemental participe aux frais de fonctionnement des Équipes Mobiles d'ouvriers professionnels dans le cadre d'un partenariat avec la Région, ainsi qu'aux travaux réalisés dans les cités scolaires.

Favoriser l'investissement des collèges privés

Le Département a fait le choix de recentrer son aide volontaire à l'investissement des collèges privés sur l'équipement en matériel informatique, dans le respect de la Loi Falloux.

4 700 000 € consacrés aux dotations de fonctionnement des collèges publics et privés

AXES

Optimiser la qualité de service de la restauration scolaire et de l'entretien des bâtiments

ACTIONS

Offrir une restauration scolaire de qualité sur l'ensemble du territoire

La recherche de l'équité entre tous les usagers s'exprime aussi bien en termes de tarification que de qualité. Approvisionnement local, éveil au goût, hygiène et sécurité alimentaires : la responsabilité est multiforme et mérite d'être valorisée. La participation de chefs de cuisine des collèges à « La séquence culinaire au Marché » en est la meilleure illustration.

Mettre en adéquation les effectifs et les niveaux de service

Favoriser la mutualisation des agents et des matériels entre collèges

Le dialogue de gestion, qui préside aux relations avec les collèges et qui a été clarifié et renforcé dans le cadre de la territorialisation de la Direction de l'Éducation, permet de rechercher au quotidien les meilleures solutions en terme d'adéquation des effectifs (politique de remplacement) et de rationalisation des moyens.

1500 000 repas produits

Séquences culinaires au marché

AXES

Créer la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

Étudier les possibilités d'alternatives à l'hébergement en établissement

ACTIONS

Développer le maillage territorial de l'accueil des personnes en situation de handicap

- Réalisation des travaux préparatoires à la création de la MDA, dont l'ouverture est prévue en 2018.

Prendre en compte les besoins liés à la perte d'autonomie en s'appuyant sur les dispositifs réglementaires nationaux

- Fin de la mise en œuvre de la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillissement (ASV) pour les dispositions de l'Aide Personnalisée d'Autonomie 2 (APA 2) avec :
  - une modification des plafonds d'aide ;
  - l'application des nouvelles modalités pour les taux de participation ;
  - une révision des plans d'aide ;
  - la mise en place des dispositions pour les aidants (gestion manuelle).

APA
- environ 3 350 demandes d'APA ;
- environ 7 560 bénéficiaires, dont 47,2 % à domicile ;
- près de 700 000 heures financées en tout ou partie, soit environ 440 Équivalents Temps Plein (ETP).

- Gestion de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

PCH
- domicile : près de 1 300 personnes bénéficiaires ;
- établissements : 214 bénéficiaires pour 6 115 000 €.

- Gestion de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP).

ACTP
446 bénéficiaires pour 2 880 000 €.

- Aide ménagère au titre de l'aide sociale Personnes Âgées / Personnes Handicapées (PA / PH).

PA·PH
Aide ménagère :
94 bénéficiaires pour 175 000 €.

- Aide sociale à l'hébergement PA.

PA
Aide sociale à l'hébergement :
- 720 bénéficiaires, dont 60 hors département ;
- 7 238 578 € de dépenses, 525 000 € de recettes au titre de l'obligation alimentaire et 720 000 € suite aux récupérations sur succession des bénéficiaires décédés.

- Aide sociale à l'hébergement PH.

PH
Aide sociale à l'hébergement :
- 891 bénéficiaires, dont 84 hors département ;
- 24 000 000 € de dépenses.

- Soutien à l'investissement pour les opérations de restructuration/construction des EHPAD : action volontaire qui concourt à diminuer le coût journalier à la charge du résident et donc les dépenses d'aide sociale à l'hébergement.

EHPAD
Soutien aux EHPAD : 2 432 686 € en autorisations de programme (études et travaux) pour le démarrage de 2 opérations (EHPAD Saint-André à Xertigny et EHPAD de Cornimont) et 3 316 656 € en crédits de paiements pour les subventions allouées en 2017.

- Accueil familial (agréments, places, suivi).

Accueil familial : 48 places autorisées au 31 décembre pour 35 personnes accueillies.

AXES

Étudier les possibilités d'alternatives à l'hébergement en établissement

S'appuyer sur les partenaires existants

CLIC 5 153 personnes âgées concernées, dont 3 809 pour des actions individuelles et 98 situations complexes ou de maltraitance.

SAVS/ SAMSAH Budget : 1 275 000 € ;
- 263 accompagnements formalisés ;
- 137 personnes ayant bénéficié d'interventions ponctuelles.

CAMSP dispositif financé à 80 % par l'État et à 20 % par le Département, soit 300 498 €.

PSAD : 7 bénéficiaires pour 5 743 €.

Aménagement du logement : 747 visites à domicile par un ergothérapeute (incluant les bénéficiaires APA et PCH).

PRT : 6 aides financières à l'adaptation des véhicules des PA / PH pour 6 266 € et 1 aide à l'équipement des PH en vue de leur autonomie pour 687 €.

Tiers régulateur : 16 personnes concernées pour 1 000 €.

ACTIONS

Renforcer l'offre de soutien et l'accompagnement à domicile des bénéficiaires et de leur famille (dispositif réglementaire)

- Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) : internalisation des missions et des professionnels.
- Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé (SAMSAH).
- Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) destiné au dépistage et à la prise en charge des enfants de moins de 6 ans présentant une présomption ou un handicap avéré.

Aider à l'autonomie des personnes

- Prestation de Soutien À Domicile (PSAD).
- Aménagement du logement.
- Programme de Redynamisation du Territoire (PRT).
- Tiers régulateur.

Contribuer à une amélioration de l'offre de service , notamment à domicile, en mobilisant des financements et / ou des partenariats

- Convention pluriannuelle entre la Caisse Nationale Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et le Conseil départemental.
- Aide à domicile : suite à l'audit débuté en 2016, élaboration de préconisations et d'un plan d'actions qui seront effectivement mis en œuvre en 2018, dans le cadre de la négociation de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens avec les deux organismes tarifés par le Département.
- Dispositifs Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA) : mise en œuvre d'un 3ème dispositif sur le département, suite à appel à projet de l'ARS et signature d'une convention.
- Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) : attribution des premiers financements dans le cadre des aides techniques individuelles, adoption du règlement d'attribution des aides individuelles et élaboration du catalogue des aides techniques.
- Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) : installation du CDCA, adoption du Règlement Intérieur, adoption et composition de commissions spécialisées, présentation du rapport d'activités 2016 de la Direction Autonomie, consultation du CDCA sur le projet de la MDA et présentation de l'avant Projet Régional de Santé (PRS) par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est.

CNSA Recettes du CNSA :
- 14 940 000 € pour l'APA ;
- 3 074 000 € pour la PCH ;
- 470 000 € pour la MDPH ;
- 808 000 € (encaissés sur l'exercice) pour la CFPPA.

MAIA
- financement par l'ARS à hauteur de 840 000 € ;
- gestion de cas : 193 personnes suivies.

CFPPA
- signature de 4 contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les Centres Communaux d'Action Sociale, gestionnaires des 7 Résidences Autonomie pour 112 000 € ;
- signature de 39 conventions pour la mise en place d'actions collectives de prévention pour 267 537 €.

AXES

Mettre l'accent sur le repérage et l'identification des situations à risque

CRIP destinataire de 1 622 situations d'enfants à traiter, dont 960 au titre d'une Information Préoccupante (IP), parmi lesquels 387 orientées vers les MSVS pour évaluation à partir d'une IP, 186 mineurs concernés par un signalement au Parquet et 41 enfants en urgence pour leur protection immédiate (ordonnance de placement par le Parquet).

1 686 situations prises en compte en interventions sociales en Commissariat et Gendarmerie concernant 3 462 personnes.

ACTIONS

Mieux repérer et évaluer les informations préoccupantes : Cellule de Recueil de l'Information Préoccupante (CRIP) et Interfaces Police / Gendarmerie

- consolidation de l'organisation du circuit en protection de l'enfance (accompagnement des travailleurs sociaux, du repérage à l'évaluation) ;
- mise en conformité du dispositif avec le décret du 28 novembre 2016 au regard des attendus concernant les éléments d'évaluation des informations préoccupantes ;
- rédaction d'un référentiel technique à destination des Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS) ;
- élaboration d'une stratégie d'information et de communication relative au protocole de recueil et de traitement de l'évaluation des informations, signé en 2016, à destination des partenaires ;
- évaluation du dispositif de recueil, de traitement et d'évaluation en protection de l'enfance (ACTE et CEPPE), mis en place en 2016.

S'appuyer sur les missions de santé publique de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

- structuration d'un réseau au niveau des établissements d'accueil du jeune enfant ;
- inscription des puéricultrices et des sages-femmes dans les réseaux locaux de soutiens à la parentalité ;
- définition d'une procédure d'évaluation des situations prénatales préoccupantes ;
- réécriture de la politique des centres de planification et d'éducation familiales : consultations médicales et interventions collectives ;
- inscription des conseillères conjugales dans la mise en œuvre d'une politique de prévention dans les MSVS.

929 enfants vus lors des consultations de nourrissons 0-6 ans

269 enfants vus en dépistage lors des bilans en école maternelle

2 742 entretiens prénataux spécifiques réalisés

5 591 jeunes vus lors de consultations en centres de planification et d'éducation familiale

AXES

Travailler sur l'accompagnement de l'enfant et de sa famille

ACTIONS

Éviter le placement des enfants en soutenant les familles à domicile

Pour assurer les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), différents outils d'intervention collectifs ou individuels sont à la disposition des professionnels pour éviter le placement des enfants. Il s'agit notamment des actions de prévention et d'accompagnement des enfants et des familles qui ont pour but de prévenir les difficultés éducatives et sociales pouvant survenir dans une famille : aides financières, travail familial, Action Éducative à Domicile (AED), Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) et expérimentation de l'AED-renforcée par le Service Éducatif d'Investigation (SEI).

Assurer des actions de soutien à la fonction parentale

Des suivis internes sont réalisés auprès des familles par les travailleurs sociaux et médico-sociaux. En parallèle, des actions co-financées CAF et Conseil départemental permettent de mettre en place des actions de soutien à la parentalité sur l'ensemble du département (appel à projet parentalité). De même, le service Éveil et Soutien à la Parentalité (ESP) de la Fédération Médico-Sociale (FMS) est développé sur l'ensemble du département : il s'agit d'actions de prévention précoce pour les familles avec des enfants de moins de 6 ans. Une offre de service est désormais offerte au titre du conseil conjugal.

65 actions parentalité co-financées CAF et Conseil départemental touchant plus de 1 000 parents et enfants

118 familles bénéficiaires de l'action d'ESP

2 079 visites à domicile pour les femmes enceintes et 965 visites post natales (30 % des naissances)

2 096 enfants suivis en visites à domicile par des puéricultrices de PMI

ASE 34 800 heures d'intervention de travail familial

411 enfants bénéficiaires d'une AED et 602 d'une AEMO

ACTIONS

Prévenir la marginalisation des adolescents et jeunes adultes et favoriser leur insertion

Deux associations de prévention spécialisée (SELIA et Jeunesse et cultures) interviennent sur Saint-Dié-des-Vosges et l'agglomération d'Épinal. Des chantiers éducatifs sont réalisés au niveau départemental par l'association Jeunesse et cultures afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en rupture.

Des actions socio-éducatives viennent compléter ces dispositifs et s'inscrivent dans le cadre des engagements du Conseil départemental au titre de la politique de la ville ou des territoires ruraux en grande difficulté.

Une politique départementale jeunes majeurs a également été mise en place.

Développer des modalités de prise en charge des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) qui répondent à leurs besoins

Lancement de lettres de missions et de réflexions sur :

- l'évaluation durant le placement, l'écriture d'un référentiel sur les besoins de l'enfant en lien avec le Projet Pour l'Enfant ;
- les placements de trop longues durée et l'étude des situations des enfants de moins de 2 ans ;
- la mise en place d'un protocole fugue à destination des assistants familiaux.

Accompagnement des assistants familiaux dans leur professionnalisation, leur formation et les modalités de management.

Accompagnement du parcours de l'enfant, sans rupture de prise en charge.

Diversification de l'offre de placement.

Structuration d'un accueil d'urgence pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA) et réflexion à conduire pour les MNA arrivant à la majorité.

Accentuation de la politique de contrôle des structures habilitées.

133 jeunes qui ont participé à un chantier éducatif organisé sur le département

95 % sont dans une dynamique d'insertion (scolaire ou professionnelle)

1 180 jeunes (mineurs, jeunes majeurs et femmes enceintes) pris en charge par le Département

167 MNA pris en charge au 31 décembre

AXES

Renforcer le travail en réseau avec les différents acteurs du territoire

Développer une politique concertée et partagée entre les différents acteurs institutionnels

élaboration du schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance pour les années 2018-2022 ;

mise en œuvre de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, dont l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE) ;

contrôles, audits et suivis d'audits des structures PMI et ASE.

AXES

Veiller au maintien de la qualité et de l'efficacité opérationnelle

ACTIONS

Maintenir le maillage territorial

Tout en maintenant les ressources existantes en Sapeurs-Pompiers Professionnels et Volontaires, le SDIS étend sa politique de développement du volontariat auprès des employeurs publics, afin d'améliorer leur disponiblité et de fournir ainsi une réponse opérationnelle de proximité y compris en zones rurales.

Améliorer la réponse opérationnelle

Le fonctionnement en 16 bassins opérationnels, accompagné par de nouveaux modes de gestion de la ressource SPV et des moyens matériels, permet d'apporter une réponse adaptée et de consolider la disponiblité sur tout le territoire départemental.

Développer la réponse opérationnelle du SDIS

Phase de déploiement et de consolidation des nouveaux outils opérationnels et de téléphonie, avant la mise en commun avec le SAMU des dispositifs et un fonctionnement unifié sur la nouvelle platefome d'appels commune aux appels 15, 18 et 112 (La phase ultime de fonctionnement en décroché unique interviendra en juin 2018).

Disposer d'une chaîne de commandement conforme aux besoins de couverture à l'échelle départementale.

111 Centres d'Incendie et de Secours

139 Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP)

2 804 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV)

147 fonctionnaires territoriaux conventionnés, soit 7,92 % de la disponibilté en journée

25.47 SP disponibles en moyenne par bassin opérationnel à 10h

48.74 SP disponibles en moyenne par bassin opérationnel à 22h

2 min 14 sec temps de déclenchement

8 chefs de site

21 chefs de colonne

90 chefs de groupe

AXES

Accompagner les efforts de rationalisation du SDIS

ACTIONS

Poursuivre les efforts de mutualisation

Renforcement et diversification des axes de mutualisation existants et adaptation du cadre de la mutualisation au nouveau périmètre de la Région Grand-Est (participation à des groupements de commandes locaux, régionaux, ou nationaux selon les segments d'achats).

Renforcer le dialogue de gestion entre le SDIS et le CD88

Réunions de concertation et d'échanges entre les différents services supports (RH et Financier), notamment en phase de débats d'orientation budgétaire.

Refonder la politique bâtimentaire

Le SDIS poursuit depuis 2016 la dynamique engagée par le Département dans le cadre des contructions ou rénovations de casernements, en assurant désormais la maîtrise d'ouvrage et le financement à 50 % des opérations de constructions, en complément des communes bénéficiaires.

Accompagner l'évolution des missions du SDIS en relation avec les compétences du Département

Être aux côtés du Département dans sa volonté de privilégier le maintien à domicile des personnes dépendantes

À travers l'organisation de réponses locales de prise en charge (outils de télémédecine et réseau de médecins SPV), le Service de Santé et de Secours Médical du SDIS accompagne également l'installation de nouveaux médecins en proposant son soutien.

Accompagner le Département dans la prévention et le développement de la prise en charge des situations de danger

Une convention avec le Département est à l'étude.

Participer à l'accompagnement des collectivités et EPCI en mettant à disposition ses compétences en matière d'ingénierie

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral n°119/2017 du 1er mars 2017, portant règlement départemental pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie des Vosges, le SDIS apporte son expertise et son aide aux collectivités par une information des Maires au sein des différents cantons, mais également en accompagnant par un appui technique les opérations de vérification des dispositifs d'incendie (prêt de matériel et soutien technique).

Aider le Département dans la gestion de ses collèges

Positionnement d'un Officier référent qui peut être sollicité par les principaux de collèges dans l'élaboration ou la révision des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) de leurs établissements.

1 698 958 € d'achats groupés soit 37 % des investissements du SDIS

3 projets engagés sous maîtrise d'ouvrage du SDIS

350 000 € de financements accordés

61 médecins SPV

14 dossiers de télémédecine suivis

AXES

Axer la mobilité vers un public prioritaire et le réaliser par bassin de déplacement

ACTIONS

Assurer le transport scolaire des élèves en situation de handicap

En application de la loi NOTRe du 7 août 2017, le Département a assuré la continuité de la gestion et de l'organisation du Transport des Élèves et Étudiants (TEH) en situation de handicap, avec l'aide d'un agent affecté au service, suivi d'un 2ème agent en fin d'année.

507 élèves transportés

223 circuits

9 familles indemnisées (prise en charge des déplacements)

33 courriers adressés aux familles (problèmes de discipline ou de comportement)

2 700 000 € budget annuel

AXES

Avoir un rôle de fédérateur et de coordinateur de l'ensemble des acteurs à travers des schémas départementaux thématiques

ACTIONS

Piloter le SAGE GTI

Rédiger le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable et le règlement du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Grès du Trias Inférieur (SAGE GTI) ;

lancer une concertation pour une appropriation du futur SAGE ;

étendre le modèle de la nappe au secteur Sud-Est.

Animer et coordonner le Plan abeilles et insectes pollinisateurs

L'opération « ruche » a atteint un certain rythme de croisière, d'où la nécessité de formaliser, pour chaque site ou rucher, les modalités d'intervention et d'entretien par le biais d'une convention impliquant les structures d'accueil, les personnes (apiculteurs) en charge de l'entretien et le Conseil départemental.

54 ruches cédées sur 10 sites

1 468 € budget du Plan abeilles et insectes pollinisateurs dont 1 178 € pour l'achat d'essaims

AXES

Continuer à accompagner les collectivités dans leurs initiatives et obligations en matière d'environnement

118 **ENS :**
démarches dédiées à la préservation de sites, 24 sites ouverts à l'échelle départementale, 67 nouveaux sites protégés.

19 **Milieux aquatiques :**
projets par rapport aux cours d'eau en cours, 109 km linéaires de cours d'eau restaurés, 1 134 km étudiés.

20 **Eau potable :**
projets eau potable émergents, 89 projets en cours, 82 réalisés, 48 collectivités rencontrées, 10 projets en cours pour les captages dégradés prioritaires et 1 émergent, 100 % des collectivités éligibles adhérentes au SATEP.

11 **Assainissement :**
projets d'assainissement non collectif émergents, 11 projets en cours, 9 réalisés et 19 suivis, 231 stations d'épuration visitées, 96 % des collectivités éligibles au Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) adhérentes.

ACTIONS

Accompagner les collectivités en matière d'ENS

- Il s'agit de préserver des nouveaux sites chaque année.

Accompagner les collectivités en matière d'alimentation en eau potable

- Faire émerger et suivre des projets d'amélioration qualitative et quantitative liés à l'eau potable ;
- mettre en place une nouvelle gouvernance de l'eau à échéance 2020 ;
- poursuivre l'accompagnement des collectivités ayant des captages prioritaires dégradés non éligibles au Service d'Assistance Technique à l'Eau Potable (SATEP) ;
- sensibiliser à la diminution des phytosanitaires auprès des principaux partenaires ;
- poursuivre les démarches engagées sur les captages dégradés prioritaires : Grenelle + Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2016-2021 ;
- démarcher les collectivités concernées par des captages dégradés non prioritaires et/ou identifiés comme sensibles dans le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT).

8 **Plans de paysages :**
projets de réouvertures paysagères ont bénéficié d'un appui en ingénierie ;

2.12 ha réouverts ;

8.75 km de haies plantées pour 45 942 € de subventions ;

23 709 € d'aides aux travaux d'amélioration pastorale dans les Plans de Paysage.

Accompagner les collectivités en matière d'assainissement

- Faire émerger et suivre des projets collectifs de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif ;
- rencontrer les 11 communautés de communes et d'agglomération afin de proposer le lancement d'études de structuration de la gouvernance de l'eau à échéance 2020 ;
- apporter les conseils pour un bon fonctionnement des stations d'épuration des collectivités adhérentes, dans le respect de leurs obligations réglementaires.

Accompagner les collectivités en matière de milieux aquatiques

- Rencontrer les 11 communautés de communes et d'agglomération afin de proposer le lancement d'études de structuration de la gouvernance de la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), à échéance 2018 ;
- assister les collectivités pour la réalisation et le suivi de programmes d'aménagement de cours d'eau et de protection et restauration de zones humides.

Accompagner les collectivités en matière de paysages

- Poursuite des Plans de Paysages et des travaux d'amélioration pastorale, tout en s'adaptant aux évolutions législatives (réforme de l'évaluation environnementale) ;
- réalisation d'un bilan de la politique haies et 1ère année de l'appel à projets « Plantez des haies ! » ;
- apport d'ingénierie aux collectivités territoriales et en interne (Service Route).

AXES

Déployer des dispositifs de montée en débit complétés par une aide à l'installation des kits satellites et de solutions alternatives

Raccorder via la fibre optique les parcs d'activités d'intérêt départemental et les bâtiments prioritaires (entreprises, enseignement, santé, administration) à la demande

ACTIONS

Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'Aménagement Numérique (PAN) 2014-2018

- Entretien et maintenance des infrastructures numériques issues du PAN ;
- poursuite des travaux du PAN, engagement des travaux de collecte optique des 7 Nœuds de Raccordement d'Abonné (NRA) d'Orange non opticalisés et création des infrastructures d'accueil de la fibre optique pour alimenter 7 collèges publics départementaux ;
- gestion des dossiers de demande de subventions auprès de l'Europe, l'État et la Région ;
- gestion de la commercialisation des infrastructures auprès des opérateurs ;
- instruction des demandes d'aides individuelles pour l'équipement en solution satellite et extension du dispositif d'aide aux solutions box ou booster 3G/4G pour pallier la saturation de la solution satellite ;
- poursuite de la réalisation des travaux de desserte optique des 4 Parcs d'Activités d'Intérêt Départemental (PAID). Le taux de réalisation est de 75%, avec 3 PAID qui disposent de la fibre optique à l'entrée de la zone ;
- accompagnement au raccordement Très Haut Débit des professionnels.

Tranchage pour pose d'un réseau de fibre optique

Patrimoine entretenu :
- 62 Points de Raccordement Mutualisés (PRM) ;
- 36 Nœuds de Raccordement d'Abonnés – Zone d'Ombre (NRA-ZO) ;
- 483 km de réseaux optiques.

Patrimoine numérique déployé :
- 27 nouvelles armoires Points de Raccordements Mutualisés (PRM) activées portant leur nombre total à 62 sur 95 à réaliser ;
- 5 infrastructures d'accueil de la fibre optique construites pour alimenter des collèges départementaux sur 7 à réaliser ;
- 212 kilomètres de réseaux optiques nouvellement construits.

Les services Haut Débit filaires (> 3 Mbit/s) :
- environ 22 300 foyers supplémentaires éligibles, soit 12,5 % de la population ;
- 7 567 nouveaux foyers raccordés, soit 4,2 % de la population.

Services Haut Débit (> 3 Mbit/s) par kits satellites ou box / booster 3G-4G :
26 locaux supplémentaires raccordés à Internet par des solutions alternatives, soit un nombre total à 205 sur plus de 14 000 locaux éligibles.

AXES

Contribuer à la généralisation de la fibre optique à l'abonné à travers le projet régional

S'impliquer dans la résorption des zones blanches de téléphonie mobile dans le cadre de plans nationaux

PRM de Mazirot

ACTIONS

Participer au projet régional (techniquement et financièrement)

Participation à la contractualisation de la concession support du projet Fiber to the Home (FttH) régional attribué à la société LOSANGE (signature du contrat de Délégation de Service Public concessive le 25 juillet).

S'inscrire dans les plans nationaux de couverture de téléphonie mobile

Poursuite des travaux de construction de 13 nouveaux pylônes pour la couverture des zones blanches GSM, en centres-bourgs et sur des sites prioritaires à caractère économique et touristique : livraison d'un premier pylône aux opérateurs, finalisation des études de définition pour 5 autres pylônes, qui passeront en phase de construction au cours du premier semestre 2018 et engagement des études pour les 7 autres points hauts.

Pylône de téléphonie mobile de Mortagne

182 000 prises à construire sur le département, soit 22 % du périmètre du projet régional

328 500 000 € coût global des investissements : (prise en charge par le Département de la part financière demandée aux EPCI par la Région à hauteur de 70 % en plus de sa participation départementale, soit 13 200 000 €)

LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX

AXES

Accompagner les structures associatives vers plus de performance et de rigueur financière

ACTIONS

Favoriser le développement des collaborations sur les territoires entre les acteurs de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et les entreprises

Accompagnement individualisé et renforcé de chaque structure IAE afin de tendre vers une gestion économique et comptable se rapprochant de celle des entreprises pour développer l'activité ;

objectif donné à chaque struture de prendre contact avec des entreprises locales pour un travail en réseau, une meilleure connaissance des besoins en main d'œuvre des entreprises et une identification en qualité de vivier de candidats potentiels.

Coordonner les différents acteurs de l'insertion favorisant un suivi et un contrôle accrus

Lutter contre la fraude et favoriser l'accès aux droits

Plusieurs actions on été menées afin d'atteindre cet objectif :

- adaptation des courriers envoyés aux travailleurs indépendants ;
- demande renforcée de pièces complémentaires ;
- signature de la nouvelle convention de gestion de l'allocation RsA avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Vosges.

Créer les Assises de l'Insertion

Poursuite du travail des Assises de l'Insertion, qui se sont tenues le mardi 25 octobre 2016 à Capavenir Vosges.

7 fabriques thématiques :

- insertion par le sport et la culture ;
- être parent dans un projet d'insertion ;
- l'accès à une offre d'insertion pour tous ;
- l'insertion, une réponse au maintien à domicile des personnes dépendantes ;
- les partenaires économiques au cœur de l'insertion professionnelle ;
- les enjeux du développement durable dans les politiques d'insertion ;
- les politiques de solidarités au service de la ruralité.

198 dossiers étudiés lors des commissions fraudes

174 dossiers qualifiés de frauduleux

1 013 820 € de préjudice

Mise en œuvre d'une opération de contrôle de 228 bénéficiaires du RsA orientés vers Pôle emploi, mais radiés de la Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale d'Épinal 2 :
- 104 réinscriptions à Pôle emploi ;
- 69 réorientations vers un organisme social ;
- 35 procédures de sanctions ;
- 20 ne percevaient plus le RsA.

32 200 € budget IAE

AXES

Accompagner socialement les publics éloignés de l'emploi

ACTIONS

Faciliter les projets d'insertion sociale et / ou professionnelle et prévenir la précarité par des aides financières individuelles

Les aides individuelles ont pour finalité d'apporter les moyens indispensables à la réalisation d'un parcours d'insertion social, socio-professionnelle ou professionnelle. Il s'agit d'un outil complémentaire qui permet d'intervenir pour répondre aux besoins de la personne dans différents domaines tels que la mobilité, l'emploi, le logement, l'accès au sport et à la culture...

Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement individuel

Le bénéficiaire du RsA a droit à un accompagnement social et professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique (article L. 262-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Faciliter la sortie du dispositif RsA par la mise en œuvre d'actions d'accompagnement collectif des bénéficiaires

Afin de mettre en œuvre sa politique d'insertion, le Conseil départemental finance un ensemble d'actions proposées par des acteurs locaux dans le cadre d'appels à projets.

Ces actions, en prenant appui sur des supports d'animation, permettent aux bénéficiaires du RsA de construire leur employabilité par la découverte de milieux professionnels, le respect des rythmes, l'adaptabilité.

166 146 € au titre des aides individuelles insertion

238 685 € au titre de l'Aide à l'Autonomie Sociale

260 000 € au titre du Fonds d'Aide à l'Insertion des Jeunes

830 671 € au titre de la mission référent social

2 000 bénéficiaires du RsA suivis

163 850 € au titre de la Mesure d'Accompagnement Social Budgétaire

2 021 887 € au titre des actions du Programme Départemental d'Insertion

2 748 bénéficiaires du RsA accompagnés

AXES

Assurer un accompagnement professionnel des publics plus proches de l'emploi

ACTIONS

Accompagner, suivre et contrôler les travailleurs indépendants

Le service Emploi et Insertion Professionnelle porte un dispositif de diagnostic et d'accompagnement adapté et personnalisé en faveur des Travailleurs Indépendants (TI) pour :

- développer et / ou diversifier l'activité de l'entreprise : accompagnement centré sur un appui à la fonction de chef d'entreprise, sur un apport de compétence humaine, de conseils et d'ingénierie sur le plan économique et éventuellement financier, sur la mise en place d'actions correctives ;
- diversifier par le salariat : accompagnement reposant sur un coaching méthodologique basé sur une recherche d'emploi parallèle à l'activité de l'entreprise afin de pouvoir sortir du régime de l'allocation RsA ;
- cesser l'activité et réorienter vers un projet professionnel : accompagnement proposant une aide à la cessation d'activité par l'appui aux démarches administratives et un travail sur la construction d'un nouveau projet professionnel.

Favoriser la reprise d'activité par l'Insertion par l'Activité Économique

Réaliser un diagnostic de l'accompagnement des salariés des chantiers ;

faciliter le lien des structures IAE avec les organismes de formation au profit des bénéficiaires du RsA salariés des chantiers : offre de formation, financement, simplification des circuits de communication ;

informer les Accompagnateurs Socio-Professionnels (ASP) des chantiers sur les offres et outils facilitant la reprise d'emploi afin de lever les freins ;

accueillir les ASP sur les collectifs Jeunes Prêts à Bosser afin de transmettre une méthode de travail à transposer aux bénéficiaires du RsA salariés des chantiers.

Développer les partenariats

Mise en œuvre de la convention d'accompagnement global avec Pôle emploi, qui vise à travailler en complémentarité avec Pôle emploi afin de travailler simultanément le projet professionnel du bénéficiaire du RsA et les freins sociaux faisant obstacle à une reprise immédiate d'un emploi.

Mobiliser des fonds européens

La convention de subvention globale au titre du programme opérationnel national pour l'emploi et l'inclusion confie au Conseil départemental la gestion d'une subvention globale de crédits européens.

81 TI bénéficiaires du RsA suivis et accompagnés

615 bénéficiaires du RsA salariés dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion

851 demandeurs d'emploi accompagnés

146 sorties emploi ou formation

10 actions programmées sur l'année

787 722 € de crédits européens attribués

AXES

S'appuyer sur un programme global d'entretien du réseau routier départemental

ACTIONS

Élaborer et mettre en œuvre un schéma pluriannuel d'entretien

- Déploiement du Système d'Information Routière (SIREO) sur l'ensemble des Unités territoriales ;
- mise en place sur l'outil SIREO du programme pluriannuel d'entretien et des renseignements sur les couches de chaussées.

AXES

Assurer la performance, la qualité et la sécurité du réseau routier départemental

ACTIONS

Atteindre un niveau de qualité du réseau routier départemental satisfaisant

La mise au point, le suivi des marchés et la réalisation des programmes de renouvellement des couches de surface, dont les dépenses mandatées s'élèvent à 12 365 200 €, se répartissent comme suit :

- 159 km pour les travaux d'enrobés ;
- 167 km pour les travaux d'enduits superficiels, dont 61 km confiés aux entreprises privées, le reste étant effectué par le Parc départemental ;
- 27 km pour les travaux préparatoires et de renforcement ;
- 20,6 km pour les enrobés coulés à froid.

Les réparations d'ouvrages d'art (16 ouvrages, 10 murs de soutènement et 19 petits ouvrages) ont été étudiés et mis en travaux.

Aménagement d'itinéraires

5 opérations en cours de réalisation :

- RD 165 : aménagement de l'itinéraire Dompaire-Vittel et carrefour de Bégnécourt ;
- RD 417 : restructuration de l'itinéraire Saint-Amé – Gérardmer ;
- RD 415 : restructuration de l'itinéraire Saint-Dié-des-Vosges – Fraize ;
- RD 166 : itinéraire Châtenois – Neufchâteau ;
- RD 460 : rectification des virages du Void d'Escles.

Virage du Void d'Escles

3 112 600 € réparations d'entretien courant

2 191 900 € opérations de déneigement

375 000 € programmes d'équipement de la route

2 999 500 € réparations d'ouvrages d'art

4 075 978 € aménagement d'itinéraires

ACTIONS

Appel à projets Sécurité Routière

- Organisation des Défis de la Sécurité Routière ;
- 11 partenariats soutenus pour des actions de sécurité routière.

Petits aménagements de sécurité

- 4 aménagements de carrefour, 2 opérations de dégagement de visibilité, 12 aménagements de bordurages en virages.

Chantiers routiers de proximité

- 7 opérations réalisées :
  - RD 81 : renforcement entre Biffontaine et La Houssière ;
  - RD 10 : calibrage et renforcement à Vaxoncourt ;
  - RD 166 : aménagement du carrefour rue Général Leclerc et de Grandrupt à Golbey ;
  - RD 674 : réparation de trois ouvrages à Neufchâteau ;
  - RD 34 : érosion de talus à Saint-Nabord ;
  - RD 30 : rectification du profil en long à La Neuveville-devant-Lépanges ;
  - RD 157 : réparation de l'ouvrage nº 1 294 à Igney.

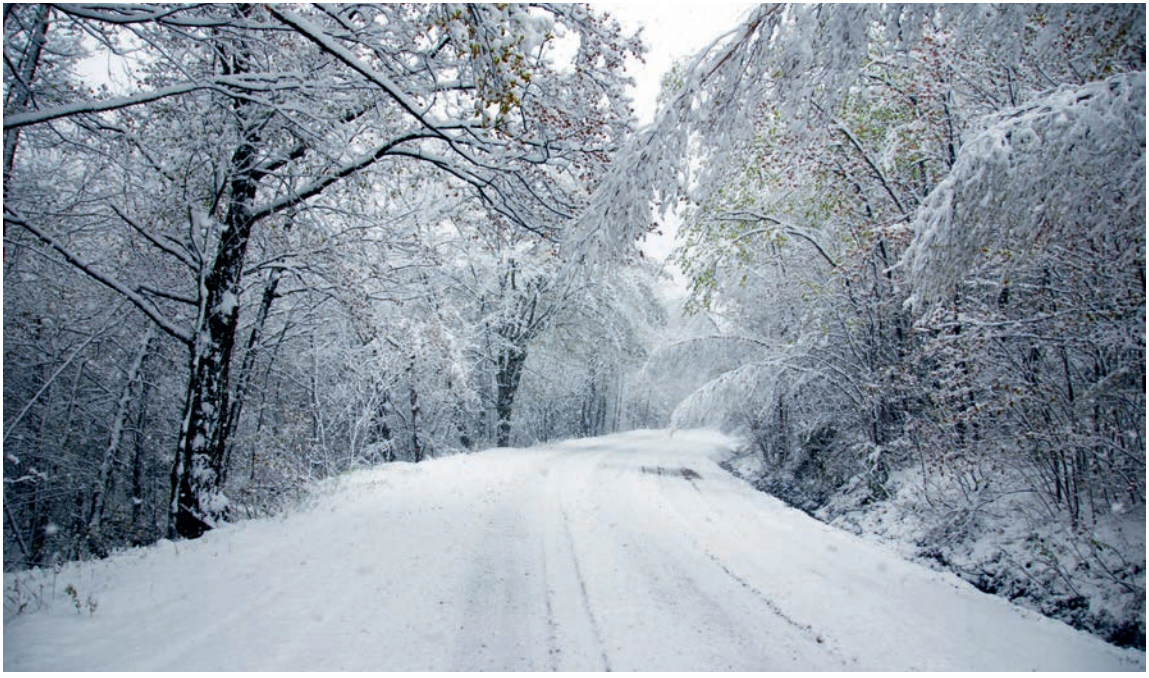

20 000 € sécurité routière

249 700 € petits aménagements de sécurité

2 316 700 € chantiers routiers de proximité

AXES

Favoriser la mise en œuvre des politiques départementales

ACTIONS

Contractualiser

À la suite du lancement de la contractualisation en 2016, des avenants ont été élaborés avec 9 EPCI. Un dialogue territorial a été engagé avec l'ensemble des EPCI aboutissant à la réalisation de diagnostics territoriaux partagés entre le Département et les territoires. Ce diagnostic servira de base aux contrats 2ème génération 2018-2020.

Mettre à disposition les compétences en matière d'ingénierie

Ingénierie

Le Département joue un rôle indispensable en accompagnant les projets des acteurs locaux (communes, intercommunalités et associations) par des conseils, avis techniques et méthodologiques, en complément des aides financières (ex : appui particulier à la Commune de Darney dans le cadre de la réflexion sur la réorganisation des services à la suite de la fermeture du collège ; appui particulier à la Commune de Rambervillers dans le cadre de la faisabilité d'un équipement cinématographique).

S'appuyer sur des schémas de service à la population

Réaliser un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public qui sert de levier aux priorisations départementales

Élaboration du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) co-piloté par le Préfet et le Département, avec une gouvernance élargie aux 11 EPCI et en partenariat avec les acteurs concernés. Le diagnostic a été rendu à l'échelle des Vosges et décliné pour les 11 EPCI. Le Schéma, présenté en décembre, comporte 7 cahiers. À partir des 15 enjeux territoriaux, généraux et de gouvernance, il s'organise autour de 5 orientations et de 24 actions.

Réviser les critères d'attribution des aides

Assurer une solidarité territoriale en matière d'appui financier

Le Département, conscient que la dynamique de son territoire repose fortement sur la capacité des collectivités locales à investir, a souhaité maintenir la solidarité territoriale telle que définie dans la loi NOTRe et surtout impulser les aides financières allouées, en travaillant sur une revalorisation du taux d'aide.

Valoriser les priorités départementales

Le taux alloué aux projets structurants pour le département, inscrits sur la contractualisation entre le Département et les Communautés de communes, est systématiquement bonifié de 10 %.

SDAASP plus de 1 500 personnes associées au travers d'une enquête qualitative auprès d'un panel d'usagers, de 60 entretiens des acteurs locaux, de 2 enquêtes (grand public et Maires) et de 8 ateliers participatifs.

2 669 672 € Appui financier hors contractualisation : alloués aux collectivités locales, permettant de financer 42 121 128 € d'investissements.

5 424 498 € Contractualisation : alloués aux collectivités locales, permettant de financer 38 046 044 € d'investissements.

AXES

Définir une stratégie d'entretien, de grosses réparations et de mise en conformité

ACTIONS

Réaliser et mettre à jour un diagnostic des bâtiments

15 audits menés sur le patrimoine départemental.

Élaborer un programme global d'entretien des bâtiments

Le programme global d'entretien des bâtiments est élaboré sur la base des audits patrimoniaux et des visites annuelles de sites en relation avec les utilisateurs. Il contient une part pluri-annuelle recensant les opérations en Autorisations de Programmes (AP) et une part annuelle en travaux d'entretien courants.

Assurer l'entretien courant des bâtiments

Ce programme est constitué par les dépenses de petits travaux courants imputées en fonctionnement.

Optimiser la gestion des contrats de maintenance

Les marchés de maintenance technique (sécurité incendie, désenfumage, extincteurs, intrusion, ascenseurs, portes et portails automatiques) et de maintenance thermique ont été renouvelés pour 4 ans. Ils sont passés par le Conseil départemental pour l'ensemble de ses sites y compris les collèges publics.

Optimiser la gestion des fluides

Un nouveau marché de fourniture d'énergie électrique à prix fixes sur les 2 ans à venir pour les sites départementaux et les collèges a été passé.

1 149 910 € coût des différents fluides pour l'ensemble des sites départementaux hors collèges

225 819 € abonnement aux réseaux de chaleur des collèges

51% des bâtiments couverts par un audit

428 518 € entretien courant des bâtiments en fonctionnement

969 701 € coût de la maintenance technique et des vérifications réglementaires périodiques pour l'ensemble des sites

AXES

Définir un plan pluriannuel d'investissement

ACTIONS

Les grands chantiers de bâtiments

(Autorisations de Programmes > 4 000 000 €)

Ouverture du chantier majeur de reconstruction du collège de Capavenir Vosges et fin du chantier du collège Jules Ferry d'Épinal, concrétisé par la mise en service d'un pôle sciences dans l'ancienne demi-pension.

Les chantiers de proximité des collèges

(Autorisations de Programmes < 4 000 000 €)

Le chantier de réfection du clos-couvert, d'amélioration thermique et de création d'un pôle sciences au collège de Fraize a été livré à l'été.

Des travaux de grande ampleur ont été déployés durant l'été au collège Vautrin Lud de Saint-Dié-des-Vosges, afin de créer une cage d'ascenseur au cœur du bâtiment.

Les chantiers de proximité des bâtiments départementaux

(Autorisations de Programmes < 4 000 000 €)

Parmi les travaux réalisés, on peut citer la réfection des toitures du bâtiment sis au 1 rue de la préfecture à Épinal, ainsi que la mise en place d'un système de vidéoprotection au siège du Conseil départemental.

Collège Vautrin-Lud

Collège de Capavenir Thaon-les-Vosges

Collège de Fraize

1 636 593 € grands chantiers de bâtiments

3 352 697 € chantiers de proximité des collèges (AP < 4 000 000 €)

Les grosses réparations et les diagnostics

De nombreux travaux ont été menés sur l'ensemble du patrimoine : réfection et désamiantage d'un plateau complet de l'externat aux collèges de Vittel et de Cornimont, travaux d'aménagements pédagogiques et en cuisines au collège de Monthureux-sur-Saône afin d'accueillir les élèves du site de Darney, réaménagement d'un étage complet de l'externat du collège Souhait de Saint-Dié-des-Vosges, création d'une zone paysagère et d'interprétation sur le site de fouilles archéologiques de Grand, réaménagement d'une partie des réserves du MDAAC, réfection de hangars au Centre d'Exploitation Principal (CEP) de Remiremont...

AXES

Poursuivre la démarche de rationalisation et mutualisation de l'ensemble des bâtiments de services au public sur le territoire

ACTIONS

Réduire le parc immobilier et mutualiser avec d'autres partenaires

- Vente de biens immobiliers : maison située au 41 rue de la Préfecture à Épinal et gendarmerie de Cornimont ;
- transfert du collège de Granges-Aumontzey et de la gare routière d'Épinal ;
- 1ère vente de terrain finalisée dans le Parc d'Activités de Damblain.

CEP de Remiremont

Zone paysagère et d'interprétation à Grand

355 468 € chantiers de proximité des bâtiments départementaux (AP < 4 000 000 €)

5 768 754 € grosses réparations

LES MODES D'ACTION TRANSVERSAUX

AXES

Accompagner chaque territoire financièrement et en ingénierie selon sa propre identité

ACTIONS

Contractualiser

Poursuite du travail sur la 1ère génération de contrats via les avenants et préparation de la 2ème génération de contrats via les diagnostics partagés.

Apporter de l'ingénierie

Outre l'ingénierie territoriale et spécialisée, le Département valorise les territoires en s'inscrivant dans des politiques supra-départementales, via sa politique territoriale renforcée.

Exécuter les contrats

5 424 498 € de subventions pour 74 dossiers (extraction du budget dédié aux aides aux collectivités).

Faire évoluer les contrats

Préparation de la 2ème génération de contrats, via les diagnostics partagés.

Croiser les priorités départementales et les priorités des territoires pour un aménagement équilibré et cohérent du département

Créer et mettre à disposition l'Observatoire des territoires

La collectivité souhaite se doter d'un Observatoire départemental destiné à suivre et analyser l'évolution du territoire dans l'ensemble de ses composantes (économie, tourisme, démographie , emploi, social...), afin de pouvoir guider et orienter l'action et les politiques du Département dans une logique de prospective. Cet observatoire, en cours de constitution, aura également vocation à s'adresser aux partenaires de la collectivité et notamment les EPCI.

Partager des diagnostics territoriaux

Un travail transversal avec l'ensemble des directions du Département a abouti à une vision territoriale des compétences départementales, partagées ensuite avec les EPCI.

Observatoire des territoires :
1 profil statistique réalisé pour chacun des 11 EPCI et 1 étude conduite à la demande d'un EPCI.

AXES

Mettre à disposition des acteurs locaux l'expertise départementale pour favoriser l'émergence des projets dans le cadre de la contractualisation

ACTIONS

Adapter l'accompagnement en ingénierie thématique aux besoins des territoires (tourisme, économie, environnement, culture ...)

Les directions spécialisées ont poursuivi leur accompagnement des acteurs du territoire sur leurs thématiques avec une ingénierie de projet et des outils d'aide à la décision.

Partager les compétences, les savoir-faire, les outils existants et favoriser la mise en réseau

Le réseau des territoires a commencé à se constituer avec des réunions régulières des Directeurs Généraux des Services des EPCI.

LES MODES D'ACTION TRANSVERSAUX

AXES

Intégrer le développement durable dans les politiques territoriales

ACTIONS

Appuyer les collectivités dans leurs projets en faveur du développement durable

Le Département s'appuie sur les acteurs locaux existants pour sensibiliser le public au travers d'aides en accompagnement de projets et d'aides financières (subventions) pour des actions spécifiques. 10 projets de collectivités et 3 projets d'EPCI portant sur des actions de sensibilisation de la population aux enjeux du développement durable (biodiversité, gestion durable des ressources, déchets, eau, environnement, paysage...) ont été soutenus.

Affirmer le conventionnement avec les associations pour l'éducation au développement durable

Le Conseil départemental s'appuie sur les acteurs locaux existants pour sensibiliser le public au travers d'aides financières (subventions) pour des actions spécifiques. Il a conventionné avec 13 associations d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) pour mettre en place, sur l'ensemble du territoire, des animations à destination des différents publics (grand public, scolaire, publics spécifiques), mais aussi développer des outils pédagogiques, des formations de formateurs et réaliser de l'animation de réseau.

13 **EEDD :** associations conventionnées à hauteur de 154 129 €

372 interventions

10 000 € pour l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)

32 316 € subventions de projets en faveur du développement durable

ACTIONS

Poursuivre l'apport d'ingénierie

Le Département joue un rôle indispensable en accompagnant les projets des acteurs locaux (communes, intercommunalités et associations) par des conseils, avis techniques et méthodologiques, en complément des aides financières.

Fédérer et coordonner les acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) dans le département

Les acteurs de l'EEDD dans les Vosges sont regroupés au sein de la plateforme d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable des Vosges TER'O.

Le Département est impliqué dans l'animation de TER'O au sein du Groupe d'Action et de Coordination (GAC). Il est également représenté au sein des différents groupes thématiques (climat-air-énergie, alimentation de proximité, nature, scolaire). Il est co-pilote du groupe scolaire avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) et fortement impliqué techniquement et financièrement dans l'appel à projets scolaires EEDD de la plateforme.

Une des réalisations de cette année est la préparation et l'animation d'un stand de 100m², sous la forme d'une maison, lors du Salon Planète et Énergies de janvier 2018.

Mobiliser et valoriser les initiatives locales

Chaque année, le Conseil départemental encourage la mise en place de chantiers de nettoyage, via la fourniture de matériel (gants, sacs poubelle, documents de communication) aux acteurs vosgiens volontaires.

27 interventions réalisées sur tout le département dans les domaines des Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), de l'EEDD et de la transition écologique

4 436 € stand Salon Planète et Énergies

72 projets dans l'appel à projets scolaires TER'O

66 structures participantes aux Chantiers de nettoyage

3 310 participants, dont 2 043 enfants

10 581 € budget

AXES

Rechercher l'exemplarité du Département

ACTIONS

Faire évoluer le Plan Climat Énergie Interne (PCEI)

Le PCEI a été intégré dans le Plan Vosges Ambitions Spécial Transition Ecologique (VASTE) dès sa construction en 2016.

Renforcer l'exemplarité du Conseil départemental à travers son fonctionnement interne

Un volet dédié au fonctionnement interne est intégré au plan VASTE. Il est composé de 15 actions réparties dans diverses thématiques (alimentation, mobilités, économie circulaire...). Une des actions phare a été l'achat de 8 véhicules électriques, portant la flotte du Conseil départemental à 10 véhicules électriques.

Encourager l'économie circulaire

Mobiliser et accompagner les initiatives du territoire

Le Département est membre fondateur de l'association Pôle Eco ter, avec l'Établissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action (EVODIA), la Communauté d'Agglomération d'Épinal, le Syndicat Intercommunal de COllecte et de VAlorisation des Déchets (SICOVAD), l'association d'insertion AMI et l'entreprise d'insertion Reval'prest. Cette association met en œuvre une stratégie commune et pérenne de mutualisation au service de projets économiques socialement innovants, porteurs de développement durable et créateurs d'emplois sur le territoire, dans la perspective d'un Projet Territorial de Coopération Économique. Cette année a vu la fin de l'étude de préfiguration et le démarrage de plusieurs chantiers, après recrutement d'un chef de projet (restauration collective, valorisation de biomasse au bord des routes et des cours d'eau...).

Construire la feuille de route du développement durable du département

Élaborer le Plan Opérationnel de Transition Écologique

Élaboration du Plan VASTE avec priorisation des actions :

- 67 actions retenues selon plusieurs critères et réparties dans 9 thèmes ;
- mise en œuvre officielle du plan VASTE au 1er octobre ;
- élaboration d'outils de communication à destination des agents, des partenaires et du grand public avec la création d'une ligne graphique, d'une brochure et d'un dépliant.

Le bilan annuel du plan VASTE a fait office de rapport Développement Durable pour l'année.

780 € Licence Bilan Carbone ®

344 € Budget Semaine Européenne de Réduction des Déchets : collecte de déchets, atelier de sensibilisation au réemploi textile

6 496 € Budget Plan VASTE

PLAN VASTE
VOSGES AMBITIONS SPÉCIAL TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AXES

Élaborer un tableau de bord permettant un suivi détaillé et régulier de toutes ses politiques

ACTIONS

Élaborer un tableau de bord permettant un suivi détaillé et régulier de toutes les actions nécessaires à la mise en œuvre du Plan Vosges Ambitions 2021 - Analyser, mesurer et alerter

Un tableau de bord constitué de 330 indicateurs permet de suivre et de piloter la bonne exécution du Plan Vosges Ambitions 2021. Actualisé annuellement, celui-ci permet de mesurer l'atteinte des objectifs pour chacun des 22 programmes thématiques qui constituent le socle du Plan. Ce tableau de bord se veut très opérationnel et vise notamment à alerter en cas de nécessité, afin que les ajustements et mesures correctives puissent être rapidement mises en œuvre pour s'assurer de la bonne réussite des actions du Plan.

Présenter en toute transparence l'évaluation de l'ensemble des politiques à mi-mandat afin d'en dresser un bilan et d'en réviser le cas échéant les contenus

Mesurer la performance de l'intervention départementale

Requestionner les objectifs au regard de l'évaluation pour aider à la décision (ajustement, nouvelle orientation ou abandon des interventions menées)

Annuellement, une note de conjoncture présentant une analyse détaillée des actions mises en œuvre et de leurs effets est réalisée pour chacun des programmes du Plan Vosges Ambitions 2021. Soumises aux élus départementaux, ces notes de conjoncture permettent de mesurer la pertinence des actions conduites et d'en apprécier les résultats. Elles permettent ainsi de mesurer factuellement les performances des interventions du Département, d'apporter l'éclairage nécessaire pour un ajustement de ces interventions si elles ne répondent pas aux orientations fixées, mais également de rendre compte, auprès des usagers et partenaires, de ce qui a été réalisé. En outre, ces notes constituent, pour les élus départementaux, une aide à la décision dans le cadre de la construction budgétaire.

Impliquer nos partenaires et usagers

Des réunions territoriales ont été organisées afin de présenter aux forces vives des cantons (élus locaux, représentants du monde économique, social ou associatif notamment) les actions concrètes mises en œuvre par le Conseil départemental dans le cadre du Plan Vosges Ambitions 2021, afin de valoriser l'attractivité des Vosges, la qualité de vie des vosgiens et les équilibres territoriaux. L'usage de boitiers de votes électroniques a permis de favoriser l'interactivité avec les participants et de susciter les échanges.

52 préconisations formulées pour améliorer la mise en œuvre du Plan Vosges et de ses actions

7 réunions territoriales organisées, regroupant plus de 1 200 acteurs du territoire

Directeur de la publication : François VANNSON

Textes : Conseil départemental des Vosges

Crédits photographiques : Conseil départemental des Vosges – Shutterstock

Conception / réalisation : Graphimage

Impression : Conseil départemental des Vosges
8 rue de la Préfecture – 88088 Épinal cedex

Tirage : 60 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2018

Nº ISSN : 1262-5094